

# L'Alouette

Volume 38 2011

Association des Propriétaires  
du Lac Sept-Îles



- **Vente et transport**  
Sable, gravier, pierre concassée,  
terre à gazon et pierre de rivière
- **Excavation**
- **Location de machinerie lourde**
- **Déneigement**  
commercial et résidentiel
- **Installation** de fosses septiques  
et champs d'épuration conventionnels

Installateur  
**Ecoflo®**



NRQ : 2327-8058-41

François Noreau : 418 337-6842  
Réjean Noreau : 418 337-4419  
Télécopieur : 418 337-8789  
605, avenue St-Louis  
St-Raymond (Québec) G3L 3T7

Faites comme 50 000 familles,  
choisissez  
**Ecoflo®**

une installation septique compacte  
et performante qui ne requiert  
aucune énergie pour le traitement.



**P** PREMIER TECH  
AQUA

1 800 632-6356  
PREMIERTECHAQUA.COM





Édito  
page 3



Le mot du Président  
page 5



Le mot du Maire  
page 7



Vie de l'Association  
page 9



Environnement  
page 33



La vie au lac  
page 51

## L'Alouette est de retour ...

Quand j'étais enfant, tous les ans, à l'automne, sur le grand terrain de mes parents, mon père et moi plantions des arbres. Malicieusement dans mon esprit, je chantais ce refrain de Georges Brassens : « Auprès de mon arbre, je vivais heureux... ». Aujourd'hui, le terrain en est couvert, une petite faune y a trouvé refuge et bien des gens le jalouent, tant les variétés judicieusement plantées explosent en un feu d'artifice de couleurs. Une goutte d'eau dans la mer diront certains, mais une goutte d'eau révélant l'essence d'un homme qui connaît la valeur des choses et qui a su transmettre à mes frères et à moi son amour pour les arbres et la nature en général. Imaginez donc la grandeur de ses yeux, lorsqu'il me rend visite au lac et qu'il s'émerveille devant ce panorama époustouflant. Nous nous accoutumons toutes et tous à notre remarquable qualité de vie ici. Notre point de vue du salon devient même parfois banal, ce sont nos visiteurs qui nous rappellent à quel point nous sommes favorisés.

Nous devrions parfois y songer un peu plus et procéder en conséquence dans nos gestes quotidiens.

Rien d'étonnant donc, qu'une fois de plus, je dédie la majeure partie de ce magazine à notre nature et aux gens qui y vivent. En ces années de biodiversité, nous nous devons de penser et d'agir en symbiose avec le comité environnement. *L'Alouette* dont j'ai la responsabilité a pour principe de montrer l'exemple. Un effet boule de neige que mon comité de rédaction s'efforce de provoquer, car nous savons que de parler d'environnement ou de rendre compte c'est déjà témoigner d'une prise de conscience qui donne envie d'avancer dans la bonne direction.

Bien que l'information passe indubitablement par le texte, nous nous efforçons d'afficher un maximum de photographies qui témoignent des bons moments passés durant l'année écoulée. J'espère que la lecture des pages qui suivent vous sera agréable. J'adresse un merci tout particulier aux collaborateurs et annonceurs de cette 38<sup>ième</sup> édition et j'en profite pour lancer un appel à d'éventuels collaborateurs pour l'an prochain.

Je vous souhaite de passer un excellent été rempli de joie, de bonne humeur et de soleil !



Vincent Caron

*L'Alouette*, 38<sup>e</sup> édition. Éditeur : Vincent Caron  
Comité de rédaction : Jacques Bilodeau, Michel Goulet, Antoine Lacoursière, André Martin,  
Georges-Émile Paradis, Isabella Pinar, Serge Thibeault,  
Relecture : Antoine Lacoursière et Michelle Tremblay  
Conception, réalisation et impression par Les Impressions Borgia Inc 418 337-6871

# POUR VENDRE OU ACHETER !



**Via Capitale Sélect, Agence Immobilière**



**Mélanie Jobin**

*Courtier Immobilier*

**Cell: 418-953-5333**

[melaniejobin@bell.net](mailto:melaniejobin@bell.net)

PROTECTION  PROTECTION  
hypothécaire      domiciliaire



**Association des Propriétaires  
du Lac Sept-Îles**

Presqu'un an déjà que j'ai accepté la présidence de notre association ! Que le temps passe vite. Pourtant, à la relecture des numéros de L'Alouette depuis sa première parution, je n'ai d'autre choix que celui de saluer le beau travail accompli depuis tant d'années. À ce propos, saviez-vous que notre club nautique fêtera ses 60 ans cet été. Nous ne manquerons pas de rendre hommage à nos bâtisseurs dans les semaines à venir.

L'année 2011 est riche en événements avec pour débiter cette immense patinoire qu'une poignée de bénévoles, dont je suis, a réussi à mettre en place. Que de sourires nous avons pu lire sur les visages, que de messages de soutien et d'encouragement nous avons reçus, une gratitude qui nous a motivés à poursuivre nos efforts jusqu'à la fin de l'hiver.

Vous savez que notre mission ne s'oriente pas seulement vers le ludique. L'une de nos préoccupations majeures est de transmettre aux générations futures un lac en santé. À cet égard, le comité environnement travaille avec acharnement dans le cadre de l'Opération Belles-Rives et celui du comité de l'utilisation du plan d'eau. Cet été encore, une multitude d'actions telles que réunion d'information et de sensibilisation, distribution de plans seront au programme de nos activités. Je vous encourage à poursuivre vos efforts dans ce domaine.

La rénovation de nos installations vous tient à cœur, nous avons pu le constater par vos témoignages de reconnaissance après les travaux de l'an dernier. Conscients du vieillissement de nos installations et constatant l'ouverture de la Ville de Saint-Raymond à collaborer à nos projets, nous avons déposé à l'hôtel de ville un plan triennal d'actions. Dans un délai que nous n'imaginions pas aussi bref, la municipalité nous a accordé une subvention de 85 000 \$ destinées à la reconstruction de nos terrains de tennis. Sans tarder, nous avons donc débuté les travaux qui devraient se terminer sous peu. Je vous invite à prendre connaissance dans les pages qui suivent des détails des travaux que nous envisageons entreprendre durant la saison estivale.

Notre site Internet est maintenant devenu un outil raffiné et indispensable à notre petite organisation. Avec une efficacité redoutable, notre webmestre s'attache à y faire figurer les informations pertinentes. Pour vous tenir informés, je vous invite à visiter régulièrement [www.APLSI.com](http://www.APLSI.com)

Les activités prévues à notre calendrier sont destinées à nous faire sociabiliser plus encore. Plus votre engouement sera grand, plus nous aurons de l'intérêt à vous proposer des animations sportives, culturelles ou sociales.

Je tiens à vous rappeler que l'ensemble de nos initiatives et leur accomplissement sont le fruit d'un travail assuré par une équipe de bénévoles. Je tiens à les remercier chaleureusement car sans eux rien ne serait possible. N'hésitez pas à les féliciter à votre tour, ils le méritent bien.

Bon été à toutes et à tous.



Serge Thibault



Ville de Saint-Raymond

### Environnement

La Ville de Saint Raymond appuiera encore cette année les initiatives mises de l'avant par l'Association des propriétaires du lac Sept-Îles (APLSI) visant à protéger la qualité de l'environnement de ce secteur.

Dans ce contexte, le conseil municipal est heureux d'annoncer qu'il accordera une aide financière de 2 400 \$ à l'APLSI pour sensibiliser les utilisateurs d'embarcations à moteur aux bonnes pratiques de navigation, plus particulièrement celles visant à protéger la qualité de l'eau et la bande riveraine.

À cette aide financière s'ajoute un montant de 7 700 \$ pour la poursuite du projet *Opération Belle Rives 2010-2011* visant à encourager la renaturalisation de la bande riveraine sur une base volontaire.

### AIDEZ VOTRE SERVICE DES INCENDIES À VOUS PROTÉGER EN IDENTIFIANT BIEN VOTRE PROPRIÉTÉ ET EN ASSURANT UN ACCÈS SUFFISANT AUX VÉHICULES D'URGENCE.



#### Numéros d'immeuble

Le numéro d'immeuble doit être à la vue de tous pour une sécurité accrue en cas d'incendie, de sécurité policière ou d'une urgence avec le service ambulancier. Le numéro d'immeuble doit être en chiffre et d'une hauteur d'au moins 8 cm (3 po) sur fond contrastant. Si le numéro d'immeuble est affiché sur une boîte postale, il doit être affiché des deux côtés de façon à être visible pour le conducteur d'un véhicule circulant d'un côté ou l'autre du chemin.

#### Accès des véhicules d'urgence

Le chemin d'accès à une résidence doit être accessible aux pompiers, ambulanciers ou toute autre urgence en tout temps. L'émondage des arbres et l'enlèvement de certaines roches décoratives seront peut être nécessaires. Pour pouvoir circuler, les véhicules incendie ont besoin d'un dégagement de 12 pieds de largeur et de hauteur.



#### Camp de jour

Le camp de jour pour les enfants de 5 à 13 ans sera en activité du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h 30 (sauf les jours de la Saint-Jean-Baptiste et de la fête du Canada), du 20 juin au 12 août 2011.



**Rolland Dion**

Maire  
(1938-2011)



Jean-Luc Plamondon



Bernard Ayotte



Lorraine Linteau



Hélène Thiboutot



Jacquelin Genois



Fernand Lirette

*Le Conseil municipal  
de la ville de Saint-Raymond  
est heureux d'annoncer  
l'Association des propriétaires du lac Sept-Îles  
qu'il lui versera une subvention de 85 000 \$  
pour la reconstruction des deux terrains de tennis  
situés au club nautique.*

*Les travaux seront sous la responsabilité  
de l'Association des propriétaires du lac Sept-Îles.  
Les nouveaux terrains pourront être utilisés  
dès cet été.*

*Bonne saison sportive à tous!*

# Être près des gens, c'est dans **notre** **nature!**



**Siège social**

225, avenue Saint-Maxime  
Saint-Raymond (Québec) G3L 3W2

**Centres de services**

Rivière-à-Pierre  
294-B, rue Principale

Saint-Léonard-de-Portneuf  
457, rue Principale

Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier  
2, rue Laurier

Tél. : 418 337-2218 ou 418 875-2744



**Desjardins**  
**Caisse populaire de**  
**Saint-Raymond–Sainte-Catherine**



# VIE DE L'ASSOCIATION

## Nos travaux en cours

À vrai dire, nous l'espérions mais nous ne nous y attendions pas vraiment aussi rapidement. La subvention de 85 000 \$ que la ville de Saint-Raymond vient de nous accorder arrive à point nommé alors que nos terrains de tennis étaient vraiment hors d'usage. L'origine du projet part d'une décision de l'association d'initier des rencontres régulières avec la Ville pour échanger nos points de vue et faire part de nos besoins et projets. Par la même occasion, nous souhaitions démontrer nos forces et nos compétences dans le but d'intensifier nos relations de partenariat avec la municipalité. Après quelques rencontres, Serge Thibault, Patrice Mathieu et Jacques Proulx déposèrent un plan triennal des travaux à envisager, l'objectif étant de solliciter une aide financière. Le plan en question prévoit dans un premier temps, la restauration des terrains de tennis vieux de quarante ans et qui devenaient dangereux, et par la suite, le réaménagement des espaces verts avec l'installation d'un terrain de jeux, ainsi que la réfection du quai fixe.

Rapidement après le dépôt dudit document, les élus nous ont fait savoir qu'ils donnaient suite au premier volet de notre requête. Sans tarder, un comité de suivi des travaux piloté par Magella Leclerc a été mis en place, ce dernier étant assisté de Jean-Pierre Thiffault pour la supervision ainsi que par Jacques Proulx, Jean-Claude Gingras et Marcel Goulet. C'est donc le mardi

17 mai, aux premières heures du matin, que les travaux de déconstruction ont débuté avec la précieuse collaboration de Germain Beaupré sur son engin. Dans cette même journée, en après-midi, le bitume était ôté et des prélèvements évaluant la granulométrie du sable étaient acheminés à Patrice Mathieu pour fins d'analyse.



# www.primeverts.com

## L'art d'aménager votre espace de vie !



Services :

- ◆ conception
- ◆ réalisation
- ◆ entretien complet



**Saint-Raymond**

114, avenue Saint-Jacques

**418 337-7797**

**1 877-337-7797**



Licence d'entrepreneur  
général



RBQ : 8319 6741 25

Votre...

**maître**  
paysagiste

Les résultats obtenus permettront de définir s'il est nécessaire ou pas de procéder à des travaux d'excavation avant d'installer le nouveau revêtement de sol. À l'heure où nous imprimons ces lignes, aucune décision n'a pu être prise.



Nous devrions être en mesure de vous offrir de nouveaux courts de tennis très prochainement. Nous ne manquerons pas d'en faire une inauguration officielle et de dire à cette occasion à quel point nous sommes reconnaissants de l'intervention financière de la Ville de Saint-Raymond.

## Du côté de la bâtisse cette fois

Vous avez été très nombreux à nous dire combien vous étiez heureux et satisfaits des travaux réalisés l'an dernier sur la bâtisse, en particulier les toilettes qui sont aujourd'hui dignes d'un vrai centre communautaire. Rappelons que rien n'aurait été possible sans l'implication acharnée des bénévoles qui n'ont pas compté leur temps au service de notre association. Il nous reste cette année à procéder à des travaux de remplacement de fenêtres, d'isolation, de revêtement extérieur de la partie côté route du club. Des travaux de peinture et de restaurations mineures sont planifiés à notre agenda.

## Réfection du quai fixe

Dans un avenir proche, il faudra donc penser à intervenir sur le quai fixe qui va de la pompe à essence à la barrière d'accès au lac. Vous avez pu comme nous constater que le béton qui supporte le quai de bois s'effrite avec les années. Dans un souci du respect de l'environnement, il nous faut penser à un plan global qui s'inscrira dans un chantier d'envergure. Il faut en effet penser à de l'enrochement ainsi qu'à un aménagement paysager. Un premier projet a été soumis à l'association, il reste à le peaufiner, d'autant qu'il nécessitera un budget très important. D'ici la restauration majeure du quai, nous n'aurons d'autre choix que de procéder à des réparations urgentes pour éviter des accidents.





## TEST DE PERCOLATION

### POUR UNE INSTALLATION SEPTIQUE RÉGLEMENTAIRE

#### CETTE ÉTUDE NOUS PERMET DE DÉTERMINER

- La capacité d'absorption du sol.
- La profondeur de la nappe d'eau souterraine si elle est à moins de 1,5 mètre de profondeur.
- La faisabilité du projet et le type d'installation septique requis.

Le tout conformément aux règlements sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées du Ministère de l'Environnement du Québec (Q-2, r.8).



#### Pour nous joindre

**Daniel Thibeault Tél.: 418 956-5539**

Adresse courriel: [groupeinspectconseil@videotron.ca](mailto:groupeinspectconseil@videotron.ca)



***L'environnement c'est  
l'affaire de tous.***



# Ensemencement en 2011

En 2011, étant donné la fonte tardive des glaces, il y a eu un seul ensemblement le 29 mai, mais les truites arc-en-ciel étaient de belles tailles, soit entre 14 et 16 pouces. C'est un vrai plaisir à prendre. N'oubliez pas qu'il reste dans le lac de très belles truites ensemblementées au cours des dernières années et il n'en tient qu'à vous de les capturer.

Si vous voulez prendre du poisson d'année en année, le seul moyen est d'ensemencer et pour cela, il faut de l'argent. Si vous pêchez ou que vos visiteurs et amis l'ont fait et se sont amusés, n'oubliez pas de faire un don au fonds d'ensemencement lors de votre contribution annuelle.

Si vous voyez un pêcheur dont la ligne traîne, de grâce, ne passez pas trop près de l'arrière de son embarcation, car il peut avoir jusqu'à 150 pieds de ligne.

Les règlements de pêche sont disponibles sur le site de l'APLSI dans le Mini-Alouette, mais évidemment sur le site du ministère concerné. La limite de prises est de 5 arc-en-ciel. et de 15 mouchetées. Bonne saison de pêche.



## Prise record

Monsieur Kenneth Healey a été un pêcheur chanceux le 13 août dernier. Il nous rapporte des informations sur sa prise du matin, une magnifique truite arc-en-ciel de 27 po ou près de 67 cm. La démonstration que toutes les truites ensemblementées ne sont pas prises et que certaines prennent le temps de grossir dans notre lac ! C'est la plus belle arc-en-ciel prise au lac à

ma connaissance. Il y a plusieurs années, vers 1994-1995, au début de l'ensemencement, j'ai eu écho d'une prise de 5 lbs

Un bel encouragement à contribuer au fonds d'ensemencement.





- Aqueducs et égouts
- Installations septiques
- Installateur certifié
- **BIONEST**  
Incorporé à l'environnement<sup>MD</sup>
- Vente et transport  
terre • sable • gravier



## EXCAVATION GÉNÉRALE

résidentiel - commercial - industriel

- Empierrement - protection de berges
- Terrassement
- Démolition
- Débroussailleuse sur pelle



Louis Cayer et  
Richard Déry,  
*estimateurs*

**Estimation  
gratuite**

### NOTRE ADRESSE

135 , avenue Saint-Jacques, Saint-Raymond G3L 3Y4

### TÉLÉPHONE

418 337.7956

### TÉLÉCOPIEUR

418 337.8338

### SITE WEB

[www.paxexcavation.com](http://www.paxexcavation.com)

CERTIFIÉ ISO 9001

LICENCE RBQ : 3089-7888-20



# EN QUELQUES MOTS

## L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE : AVIS DE CONVOCATION (dimanche 8 août)

Prenez avis qu'une assemblée générale des membres de la corporation de l'Association des propriétaires du lac Sept-Îles Inc. sera tenue au Club nautique, 3309, Chemin du Lac Sept-Îles, Saint-Raymond, dimanche 7 août 2011 à compter de 9 h 30. L'ordre du jour est celui prévu aux règlements de l'Association. Donné par ordre du bureau de direction, à Saint-Raymond, ce 30e jour de janvier 2011.

Serge Thibeault, président  
Georges Paradis, secrétaire

### Adresses de courriels

Les membres ont répondu avec enthousiasme à l'appel lancé par Jacques A. Bilodeau, le responsable du recrutement, en fournissant leur adresse Internet de courriel. Au 13 mai 2011, on comptait 307 correspondants. L'avantage principal de ce mode de communication est de vous informer rapidement et gratuitement sur tout ce qui se passe au lac. Les messages se font en coordination avec le webmestre de notre site Internet, monsieur Georges Paradis, afin de lancer des messages courts qui réfèrent au site Internet pour de plus amples détails.

Les adresses Internet font partie de votre dossier de l'APLSI. Elles sont donc confidentielles et utilisées aux seules fins de l'APLSI. Vous pouvez donc nous donner votre adresse de courriel en toute confiance.

### Délinquants du lac



Comment faire comprendre aux gens que l'accès au centre d'enfouissement de Saint-Raymond est encore gratuit pour tous les Raymondois ? Peut-être sont-ils trop « grateux » pour assumer les frais de carburant pour s'y rendre ! Toujours est-il que par leurs agissements, nous serons bientôt privés des bacs à ordures installés au lac ! Les photos témoignent de ce comportement irresponsable constaté l'automne dernier. Des encombrants de cette taille nécessitent l'intervention d'une tractopelle défrayée par la Ville. En dénonçant ces délinquants, nous adopterons une attitude citoyenne. Relevez les plaques d'immatriculation de ces contrevenants, transmettez-les à la Ville ou au club nautique -418 337 3232- (anonymat assuré). Enfin, sachons que les plus

pénalisés si les bacs sont enlevés seront nos amis des îles qui n'ont d'autre moyen de disposer de leurs vidanges.

### À certains propriétaires de 4 roues

On le sait, le débat sur l'utilisation des pistes entre les motoneigistes et les quadistes est ouvert depuis longtemps. Au lac, nous sommes nombreux à "gratter" nos pistes de motoneige pour le plus grand confort des adeptes de ce sport et des marcheurs. Pourtant, tous les ans, nous constatons qu'un beau matin, notre travail est anéanti par un propriétaire de 4 roues qui, décidant de faire une promenade sur le lac, a créé deux superbes ornières dans le sentier. De grâce messieurs, respectez notre travail et prenez-vous en charge. Le lac appartient à tout le monde, il est suffisamment grand, bâtissez-vous des "grattes", créez vos pistes.

### Location du Club nautique

Bien que bon nombre de dates soient déjà réservées, il reste quelques disponibilités pour vos réunions de famille. Vincent Caron pourra vous renseigner à ce sujet (418 337-8893).

### Aux fous de vitesse

Ceux qui dérangent les sorties paisibles munis d'embarcations non motorisées en venant tourner à leur proximité n'imaginent pas qu'ils peuvent provoquer des vagues déstabilisantes qui peuvent entraîner un chavirage dangereux. Soyons respectueux des uns et des autres.

## SPÉCIALITÉS

- ALIGNEMENT
- Suspension voitures américaines et importées
- Freins
- Amortisseurs MONROE
- Crémaillère
- Injection
- Mise au point
- Pose et vente de pneus
- Air climatisé (R 134)



*Garage N. Duplain Ltée*

370, Côte Joyeuse, Saint-Raymond  
Benoit Hardy, propriétaire 418 337-2521

**SUBWAY**  
mangez frais.

**OUVERT**  
tous les jours  
dès 7 h



*Déjà 15 ans à Saint-Raymond !*

181, rue Saint-Cyrille, Centre-ville Saint-Raymond

418 337-3666

# EN QUELQUES MOTS

## Hélicoptère au lac



Vous avez dû l'apercevoir, un hélicoptère rouge est depuis cet hiver au lac. Aussitôt cette acquisition faite par ses propriétaires, l'A.P.L.S.I a reçu une quantité de très bonnes photos aériennes, notamment de la patinoire. Si ce n'est déjà fait, vous pouvez les visualiser sur notre site Internet. Nous remercions Guy et Lucienne pour leur précieuse collaboration.

## Pollution sonore

Par chance, ils sont peu nombreux, mais notre lac est fréquenté par deux ou trois embarcations hyper-bruyantes. Leurs propriétaires pensent, par leur comportement, épater la galerie. Ils n'imaginent pas à quel point ils sont considérés comme des ringards. Un bon conseil, si vous cherchez à impressionner la gente féminine du lac, comportez-vous avec délicatesse. Vos chances seront déçuplées !

## Aux bénévoles de la patinoire

Nous ne le dirons jamais assez, les bénévoles qui n'ont pas compté leur temps...les moyens... et le carburant pour nous permettre d'avoir ce bel anneau de glace cette année méritent de chaleureux remerciements. Quelque 400 \$ ont été amassés dans la boîte à pourboires installée tardivement sur la piste. Nous

aurons le plaisir de leur offrir un petit "party" amical durant l'été.

## Commanditaires

Merci à Marcel et Rejean Plamondon qui, depuis maintenant trois années, fournissent gratuitement les hot-dogs pour notre journée champêtre qui aura lieu cette année le samedi 02 juillet.

Merci à Déry Télécom qui héberge gratuitement notre site Internet depuis 3 ans.

Merci au cabinet comptable Lemieux-Nolet qui ne nous présente aucune facture pour la réalisation de nos états financiers.

## Crédits photographiques

Les photographies que vous retrouvez dans ce numéro proviennent de Jacques Bilodeau, Vincent Caron, Serge Thibeault, Denise Guy, Patricia Laferrière, Alfred Lapointe, Jacques Courchesne, Lucienne Dorion.

La photo de couverture a été prise par : Magella Leclerc

## Courses cyclistes



Plus de 300 coureurs cyclistes étaient réunis le samedi 14 et le dimanche 15 mai dans notre secteur pour participer au

6<sup>ème</sup> grand prix cycliste de Saint-Raymond. Chez les filles, nous notions la participation, sur un vélo cette fois, de Caroline Brunet, triple médaillée olympique et gagnante de 10 titres de championne du monde en kayak. La manifestation s'est déroulée sans encombre et le partage de la chaussée entre automobilistes et sportifs n'a connu aucun souci.

## Générosité

Félicitations à Marie-Paule Plamondon pour son active participation à l'organisation du souper de la faim organisé à Saint-Raymond le 22 avril dernier. Le souper était organisé par des bénévoles avec l'intervention de quelques commerces de la Ville pour venir en aide aux plus démunis.

## Nouvel administrateur



Monsieur Jacques Courchesne nous fait le plaisir de grossir les rangs des administrateurs de l'association. Il assiste notre webmestre Georges-Émile Paradis dans certains dossiers tout en étant responsable de l'activité et des terrains de pétanque. Si vous souhaitez vous inscrire à cette activité, adressez-vous au club nautique durant les heures d'ouverture. Jacques se propose également de venir jouer quelques morceaux de musique lors de certains de nos 5 à 7. Nous avons déjà tenté l'expérience l'an dernier.

# GARAGE LJA PLAMONDON inc.



*Gervais et Édith  
vous souhaitent de passer  
une très belle saison estivale!*



- Entretien complet
- Mise au point
- Pneus neufs
- Réparation mécanique
  - Alignement
  - Injection électronique
  - Air climatisé
  - Freins
  - Direction
  - Suspension
  - Antirouille



*Faites confiance à notre équipe  
de techniciens qualifiés et  
vous roulez en toute tranquillité.*

**CONFIEZ votre  
VÉHICULE NEUF  
à un atelier qualifié  
NAPA AUTOPRO**  
votre GARANTIE demeure  
entièrement VALIDE

L'endroit du bon service...  
613, Saint-Joseph, Saint-Raymond

Service de raccompagnement ou  
voiture de courtoisie

**Prenez rendez-vous : 418 337-2221**  
**Sans frais : 1 866 330-2221**

## Pour le Jardinage



- Engrais à pelouse et jardin  
(produits sans phosphate)
- Terre pour le jardinage
- Insecticides à pelouse et jardin
- Fumier de mouton
- Compost de crevettes



*et plus encore...*

## Pour la Saison estivale

- Ensemble jardin
- Balançoire
- Poêle BBQ
- Accessoires
- Lumières solaires
- Chandelles à la citronnelle
- Chasse-moustiques  
(Off, Raid)
- Nourriture à oiseaux



*et plus encore...*

## Pour tous vos PROJETS

- Plomberie
- Électricité
- Taillage de vitres
- Pompes à eau  
(vente, réparation et pièces en magasin)
- Peinture Sico
- Réparation de moustiquaires



*et plus encore...*

**Plus de 10000 pi<sup>2</sup> en quincaillerie pour mieux vous servir !**



**Jean Denis Ltée**  
268, Saint-Joseph, Saint-Raymond

**418 337-2777**

**Entre nous, c'est du solide.**

Livraison à domicile

[www.homehardware.ca](http://www.homehardware.ca)

# EN QUELQUES MOTS

## Accès embarcations non motorisées

Pour répondre aux exigences imposées par notre droit de passage (réservé aux membres exclusifs de l'A.P.L.S.I.) au niveau de la rampe de mise à l'eau, nous avons procédé à l'installation de panneaux indiquant que la mise à l'eau des embarcations non motorisées pour les non-membres doit se faire à proximité de la pompe à essence. Nous espérons ainsi éviter tout conflit inutile.

## Concours de photos

Vous avez été très nombreux à répondre à notre concours de photos. Nous vous remercions pour votre précieuse collaboration qui permet d'accroître notre banque de photos du lac. Finalement, c'est Magella Leclerc qui remporte le souper pour une personne au Manoir du Lac Sept-Îles (voir la photo de couverture de *L'Alouette*). Nous prévoyons également afficher toutes vos photos sur une petite galerie dans notre site Internet

## Exposition de peintures

L'an dernier, madame Yolande Dion nous a fait le plaisir d'exposer durant quelques jours une partie de ses œuvres. Nous avons beaucoup apprécié cette initiative et invitons les artistes en tous genres à partager avec nous leur passion. Dans la mesure du possible, nous n'hésiterons pas à en faire l'exposition.

## Accueillir des Français

Quelques familles le font déjà au lac. Si vous désirez accueillir des touristes français pour une nuitée, et ceci à votre convenance et selon vos disponibilités, vous recevrez une compensation monétaire de 35.00 \$

par personne. Contactez Vincent au 418-337-8893.

## Comment devenir membre

La première condition pour devenir membre de l'APLSI est d'être propriétaire d'une résidence ou d'un terrain sur le Chemin du lac Sept-Îles ou sur une rue adjacente au lac. L'APLSI reçoit régulièrement de la ville de Saint-Raymond toute l'information sur les mutations de propriétés. Les nouveaux propriétaires sont donc inscrits sur la liste des résidents et reçoivent une lettre de bienvenue au moment de la cotisation annuelle, au début d'avril de chaque année, avec l'information à compléter pour devenir membre.

Si l'acquisition se fait en pleine saison active, entre mai et septembre et que le nouvel arrivant veut devenir membre tout de suite, il doit se présenter au club nautique pour avoir sa carte de membre. Une preuve de l'acquisition peut être demandée par le préposé du club nautique si l'APLSI n'a pas encore reçu de la ville de Saint-Raymond l'avis de mutation. Pour s'assurer de recevoir l'avis de cotisation en avril, on invite par contre tout nouveau propriétaire à nous aviser le plus tôt possible de son achat et à nous donner ses coordonnées complètes de résidence permanente soit par Internet à [recrutement@aplsi.com](mailto:recrutement@aplsi.com), soit en téléphonant au responsable du recrutement, monsieur Jacques A. Bilodeau au numéro 418-337-6979, soit en écrivant à : APLSI, att. recrutement, 3309 Chemin du lac Sept-Îles, Saint-Raymond QC, G3L 2S3.

## Gardiennage du Club

Didier, qui avait assumé ce poste il y a trois ans, sera notre gardien cette année. Il est assisté par son épouse Isabella. Ils

mettront tout en œuvre pour nous assurer un service de qualité.



## Cotisation annuelle 2010

On constate une légère hausse de 2,11% du nombre total de membres par rapport à l'année 2009 soit de 378 à 385 membres. L'APLSI a 34 nouveaux membres qui ne l'étaient pas en 2009. On sait aussi que 12 membres de 2009 n'ont pas pris leur carte en 2010 même s'ils sont encore au lac et que parfois, ils participent aux activités au club. De plus, trois locataires ne sont pas revenus en 2010. Des efforts de marketing ont été faits pour rejoindre les nouveaux arrivants dont une activité d'accueil lors de la journée des voisins du 5 juin 2010.

## Fonds d'immobilisation 2010

Le nombre de gens qui ont donné volontairement au fonds d'immobilisation est passé de 89 à 126 soit une augmentation en nombre de 41.5%. Le montant reçu est passé de 3 060\$ en 2009 à 5 310\$ en 2010 soit une forte augmentation de 73.5 %. Les travaux majeurs de rénovation exécutés au printemps ont donc pu être réalisés sans avoir recours à un emprunt. Un gros merci à tous les donateurs, mais aussi aux bénévoles qui ont travaillé au chantier et fait épargner des sommes importantes qu'il aurait fallu déboursier pour obtenir d'aussi beaux résultats.



*Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier*  
 4191 Fossambault  
 Québec Canada; G3N 1R7  
 (T) : 418-875-2767  
 (SF) : 1-888-POMERLO (766-3756)  
 (@) : infoqc@pomerleaulsbateaux.com

***Pomerleau les Bateaux, les vrais pros sur l'eau!***



WWW.POMERLEAULESBATEAUX.COM



**MEUBLES**  
*Giguère*

*Ma source de confort...  
 et d'inspiration!*



**4**

**ÉTAGES**

Meubles et électroménagers  
 Matelas  
 Boutique cadeaux

[www.multimeubles.com](http://www.multimeubles.com)

240, Saint-Jacques, Saint-Raymond.....418 337-2722

*Depuis 1944 à votre service*

# EN QUELQUES MOTS

## LA DESCENTE À BATEAUX



La descente à bateaux est un privilège réservé aux membres et votre association doit en assurer un contrôle adéquat. Les embarcations d'invités ne sont plus autorisées depuis 2008. Pour l'essentiel, la procédure de l'an dernier demeure en vigueur

Le locataire d'un chalet pour une courte période (semaine, mois) sera sous la responsabilité du membre propriétaire. Lorsqu'il utilisera la descente à bateaux du Club nautique, il devra être accompagné du propriétaire membre et déboursier un montant égal à la cotisation des membres (110\$). À la fin de la période de location, le locataire devra sortir son embarcation. Les embarcations de type « wake boat », celles équipées de ballast et la moto marine ne sont pas autorisées pour les locataires.

## Embarcations non motorisées

Une personne non-membre, à la condition qu'elle soit Raymondoise, peut mettre à l'eau une embarcation non motorisée telle qu'un kayak, un canot, un voilier ou une planche à voile. Il devra stationner sa voiture aux endroits prévus à cet effet et au besoin, utiliser les services de restauration du Club nautique. La mise à l'eau de ces embarcations devra se faire entre les deux piquets rouges à côté du poste à essence.

Pour les résidents du lac qui ne sont pas membres, le prix pour mettre une embarcation à l'eau est de 150,00\$ ce qui inclut une entrée et une sortie.

## Fonds d'ensemencement 2010

Le nombre de gens qui ont donné volontairement au fonds d'ensemencement est passé de 87 à 82 et les sommes recueillies de 3 355\$ à 3 075\$. Ces légères baisses sont attribuables au choix des membres de donner plus pour le fonds d'immobilisation. La saison de pêche a d'ailleurs été excellente à partir de l'ensemencement du printemps le 22 mai 2010 avec la prise de nombreuses truites arc-en-ciel de 14 à 16 pouces jusqu'au début de septembre. Le second ensemencement du 1er juillet a été fait avec des truites de 9 à 11 pouces qui ont mordu tout au long du reste de l'été aussi.

## Déménagement

Nous avons assisté à un déménagement peu commun cet hiver, celui de l'ancien chalet de Roger Chateauvert qui a

maintenant trouvé une nouvelle place proche de la rivière.



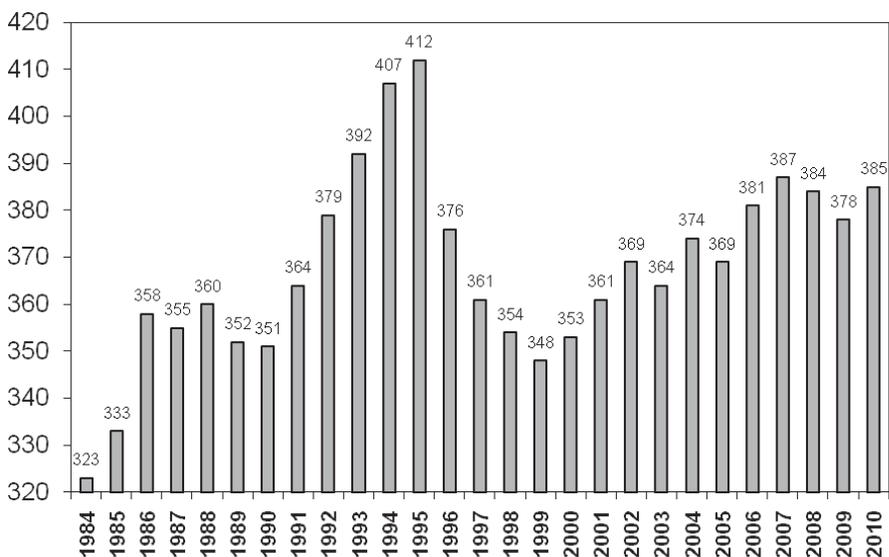
## Festival des pompiers de Saint-Raymond

Du 4 au 7 août 2011 aura lieu le 28ème festival des pompiers de Portneuf à St-Raymond!

Venez voir nos combattants du feu dans des compétitions amicales. Entrée gratuite.

## RECRUTEMENT 2010

### Évolution du nombre de membres



# Nos activités en images



# Automobile

# DT inc.

Dany Trépanier

- Vente
- Achat
- Échange
- Financement
- Commande

**418 806-6900**  
cellulaire



[automobiledt@hotmail.com](mailto:automobiledt@hotmail.com)

[www.automobiledt.com](http://www.automobiledt.com)

# Eurêka!

Solutions Traiteur & Chef à domicile

**418 . 337 . 4444**

Nouveau  
Service de traiteur

Demandez Pascal Cothet ou Émilie Paquet

[info@eurekatraiteur.com](mailto:info@eurekatraiteur.com)



Lingerie  
LISCYA

**20%**  
RABAIS

sur items  
à prix régulier  
(1 bon par client)

Spécialisée dans l'ajustement  
de vêtements de base

Certificat-cadeau  
disponible

Joseph Ribkoff  
et plusieurs autres  
marques renommées

Propriétaire : Julie Morasse

Centre-ville, Saint-Raymond • **418 337-6776**

## TONTE DE PELOUSE RÉSIDENTIEL



**ESTIMATION GRATUITE**

**CONTACTEZ RICHARD AU :**

**418 337-1456**

**Cloutier**  
Sports  
Nautiques

101, rue Rosaire-Robitaille, SAINT-RAYMOND (Québec) G3L 4S7 Tél. : 418 337-2216 • www.cloutiersports.com

## OUVERT LE SAMEDI JUSQU'À MIDI

Au service de  
votre bateau depuis  
plus de 65 ans.

- VENTE
- SERVICE À DOMICILE
- RÉPARATION/ENTRETIEN
- REMISE À NEUF DE TOILE,  
PLANCHER, AMEUBLEMENT  
DE BATEAU
- RÉPARATION DE FIBRE  
DE VERRE/GELCOAT
- LAVAGE
- TRANSPORT
- LOCATION DE  
REMORQUES  
Bateau  
Ponton  
Motoneige



ENTREPOSAGE intérieur et extérieur



**SOUDURE**

Soudure générale et conception de tous vos projets.  
Vente au détail d'acier, aluminium et stainless.  
Grand choix de métaux en inventaire



**COUTURE**

Profitez du printemps pour faire réparer  
vos abris extérieurs (gazebo, garage  
d'auto, auvent, toile de bateau, etc.)  
et vos vêtements d'hiver

(Entrée par Cloutier Sports Nautiques)

*Les Ateliers*  
**Cloutier**

207, Mgr Vachon, Saint-Raymond

**418 337-2216**

# Ils nous ont quittés



**Beaupré, Benoit,**  
décédé le 17 janvier 2011  
à l'âge de 75 ans et 11 mois,  
époux de dame Suzanne Voyer.  
Il était le père de Daniel, Réjean  
et Sylvain. Autrefois du 5823.



**Gingras Kelly, Judith,**  
décédée le 3 avril 2011  
à l'âge de 80 ans, épouse  
de Raymond Kelly.



**Plamondon, Augustine,**  
décédée le 7 septembre 2010  
à l'âge de 102 ans, épouse en  
premières noces de feu Henri  
Lopez et en secondes noces  
de feu Noble Smith. Madame  
Plamondon avait son chalet  
sur la petite île voisine de l'île  
Bergeron.



**Cayer Moisan, Réjeanne,**  
épouse de M. Jean-Louis  
Moisan, décédée le 13 mars  
2011, à l'âge de 68 ans. Elle était  
la mère de Mario et Nathalie.



**Lortie, soeur Gemma,**  
décédée le 11 juillet 2010  
à l'âge de 88 ans et 3 mois.  
Elle était la fille de feu M. Arthur  
Lortie et de feu dame Yvonne  
Vézina de Saint-Léonard de  
Portneuf.



**Plamondon Bouchard,  
Yolande,**  
décédée le 6 août 2010  
à l'âge de 82 ans, épouse de feu  
Noël Bouchard. Elle était la mère  
de Daniel.



**Delisle, Clément,**  
décédé le 27 août 2010  
à l'âge de 86 ans et 9 mois.  
Il était l'époux de dame  
Madeleine Morin et le père de  
Jean, Richard et Hélène.



**Lortie, soeur Jeannette,**  
décédée le 20 septembre 2010  
à l'âge de 84 ans. Elle était  
également la fille de feu Arthur  
Lortie et de feu dame Yvonne  
Vézina.



**Savary, Raymond,**  
époux de dame Louise  
Bérubé, décédé le 4 avril 2011  
à l'âge de 78 ans. Il était le père  
de Pierre Savary et le frère de  
Jean également du lac.



**Denis Alain, Yvette,**  
décédée le 20 février 2011,  
à l'âge de 82 ans. Elle était  
l'épouse de M. Yvon Alain.



**Lortie, Laval,**  
fils de feu Maxime Lortie et  
dame Rose Readman, décédé le  
2 février 2011, à l'âge de 63 ans.  
Père de Dino et frère de Jean  
également du lac.



**Vaillancourt Pacaud, Gisèle,**  
décédée le 11 septembre 2010  
à l'âge de 78 ans, épouse de feu  
Raymond Pacaud. Elle était la  
mère de Lucie et Louis.



**Dostie, Gilles,**  
décédé le 11 juillet 2010  
à l'âge de 74 ans, époux de  
dame Jacqueline Rochette.  
Il était le père de Dre Louise  
Lortie.



**Hardy Ouellet, Monique,**  
décédée le 28 septembre 2010  
à l'âge de 67 ans, épouse e feu  
M. Gilles Ouellet. Elle était la  
mère de Christian, résidant du  
lac, et de Josée.



**Careau Godin, Yvette,**  
décédée le 31 juillet 2010  
à l'âge de 85 ans, épouse de  
feu monsieur Rolland Godin.  
Elle était la mère de Michel,  
Richard, Hélène et Yves.  
Autrefois du 5433.



**Montpetit, Bernard,**  
décédé le 13 février 2011,  
à l'âge de 82 ans. Il était l'époux  
de dame Yvette Lockwell.  
M. Montpetit a été élu membre  
du Bureau de direction de  
l'APLSI en 1977 et y est resté  
plusieurs années. Bénévole  
assidu au comité du bingo.

**NOS BUREAUX****DONNACONA**

110, rue Commerciale  
Donnacoona  
G3M 1W1  
Tél. : 418 285-1234  
Fax : 418 285-1242

**SAINT-MARC-DES-CARRIÈRES**

1885, av. Bona Dussault  
G0A 4B0  
Tél. : 418 268-3334  
Fax : 418 268-3359

**SAINT-RAYMOND**

423 A, rue Saint-Cyrille  
G3L 4S6  
Tél. : 418 337-2231  
Fax : 418 337-2232

**NOS SERVICES****Vérification :**

compagnies;  
municipalités;  
commissions scolaires;  
institutions de santé et  
de services sociaux;  
etc.

**Fiscalité :**

consultation et planification;  
demande de subvention;  
planification successorale;  
évaluation d'entreprise;  
évaluation immobilière.

**Gestion :**

acquisition, vente ou  
fusion d'entreprises;  
réorganisation de structure financière;  
assistance dans le financement;  
analyse de système comptable;  
conseillers en matière d'insolvabilité;  
administrateurs gestionnaires.

**Informatique :**

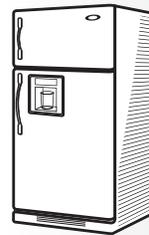
implantation de systèmes;  
traitement de données;  
formation et support.

Site web : [www.bedardguilbault.qc.ca](http://www.bedardguilbault.qc.ca)

**B. MOISAN ENR.****Service d'appareils ménagers**

- RÉPARATION ET VENTE
- VENTE D'APPAREILS USAGÉS RECONDITIONNÉS

656, Grande Ligne,  
Saint-Raymond  
418 337-4946 bureau

**In-Extrême****BOARD SHOP**

• Sandales

• Accessoires de plage

• Maillots de bains

• Skates et accessoires

Vêtements • Accessoires • Chaussures

Nouvelle promotion chaque mois

Vente et location de DVD  
de Sports Extrêmes

NIKITA



SALT



NEFF

element



Et plusieurs autres...

206 rue Saint-Joseph, Saint-Raymond  
Propriétaire : Isabelle Genois

418 337-6685

# Nos activités en images



# Carl Beaupré CAMIONNEUR



**Sable • Gravier • Terre  
Pierre concassée  
Nivelage • Excavation**

RBQ : 8236-3086-20

1231, Rang Notre-Dame  
Saint-Raymond

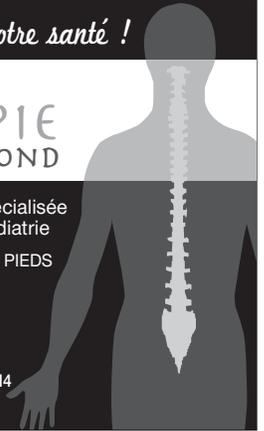
**Tél. : 418 337-6497  
Cell. : 418 657-9380**

*Pour un été en beauté, pensez à votre santé !*

## CLINIQUE DE PHYSIOTHÉRAPIE DE SAINT-RAYMOND

- **PHYSIOTHÉRAPIE** générale et sportive, spécialisée en thérapie manuelle orthopédique et en pédiatrie
- **ERGOTHÉRAPIE**
- **MASSOTHÉRAPIE**
- **KINÉSIOLOGIE**
- **HYGIÉNISTE EN SOIN DES PIEDS ET ORTHÉSISTE DU PIED**
- **OSTÉOPATHIE**
- **BAS SUPPORT**

149, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond (Québec) G3L 1H4  
**418 337-8086**



### Aménagement écoresponsable de bandes riveraines



**JF Thifault**  
Artisan milieu naturel,  
technicien

**418 337-9191**      [www.yhethi.ca](http://www.yhethi.ca)



101, rue Rosaire-Robitaille, SAINT-RAYMOND (Québec) G3L 4S7      Tél. : 418 337-2216 • [www.cloutiersports.com](http://www.cloutiersports.com)



**Élévateur • Quai**  
VENTE ET  
INSTALLATION



**Au service de votre bateau  
depuis plus de 65 ans.**



**OUVERT  
LE  
SAMEDI  
JUSQU'À  
MIDI**

**SERVICE D'ENTREPOSAGE**

«Mon Lac Sept-Îles, j'en prends soin»...  
...sur l'eau comme sur la rive

# Journée champêtre

**Programme du samedi 2 juillet 2011**

Dès 9h30 :



## JEUX GONFLABLES

- Démonstration de bateaux électriques
- Kiosque d'information sur l'environnement



11h00 - Rassemblement de kayaks-canots au club nautique

11h45 - Verre de l'amitié offert aux résidents du lac



12h30 - Party de Hot-Dog Provigo Saint-Raymond



17h30 - 5 à 7 smoked-meat et frites



20h00 - Parade de bateau sur le lac



L'Association des propriétaires  
du Lac Sept-Îles (APLSI)



Ville de Saint-Raymond

Pour plus d'informations sur le  
déroulement de la journée,  
consultez [APLSI.com](http://APLSI.com)

# Nombreux services à un seul endroit

- **Orthopédie**  
(Vente et location)
- **Médecine douce**  
(Homéopathie produits naturels)
- **Appareils de diagnostic**  
(Diabète, pression artérielle, etc)
- **Dispill**  
(service spécialisé de distribution de médicaments)
- **Photo: passeport,  
assurance-maladie et arme à feu**
- **Comptoir photo,  
trois guichets libre-service**
- **Boutique cadeaux**
- **Livraison gratuite**
- **Papeterie, librairie, cosmétiques**
- **Service de photocopies et de  
de télécopies (fax)**
- **Guichet automatique  
Desjardins**
- **Accès direct à une  
clinique médicale**

**UNIPRIX**  
**LAWLESS ET BARRETTE**

Centre-ville, St-Raymond • 418 337-2238

Andréanne Marcotte  
**Acupuncture**

Prévenir et guérir de façon naturelle...

- Traitement des enfants
- Suivi de grossesse et préparation à l'accouchement
- Traitement des douleurs, troubles digestifs
- Fatigue, allergies, etc...



152, Saint-Joseph  
Saint-Raymond  
**418 337-4468**

Membre de l'ordre des acupuncteurs du Québec



**CAIN LAMARRE CASGRAIN WELLS**

AVOCATS - S.E.N.C.R.L.

**Stéphane Martin**

Avocat  
Agent de marque de commerce

196, avenue Saint-Michel, bureau 1  
Saint-Raymond (Québec) G3L 3W6  
Téléphone : 418 337-6971

580, Grande-Allée, bureau 440, Québec, G1R 2K2  
Téléphone : 418 522-4580 • Télécopieur : 418 529-9590  
stephane.martin@clcw.qc.ca • www.clcw.qc.ca



**CLINIQUE VÉTÉRINAIRE  
SAINT-RAYMOND**

*Dr Michel Potvin m.v.*  
*Dre Judith Lafrance m.v.*

118, rue Saint-Pierre, Saint-Raymond (Québec) G3L 1P6  
**Tél. : 418 337-8140**



Construction  
**DOMINIQUE  
BOUCHER inc.**

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL  
construction - rénovation

- résidentielle • commerciale • industrielle

R.B.D.Q. NO. 8005-9264-79

132, Du Vieux Chemin  
Saint-Raymond G3L 1Y4

Tél. : **418 337-4414**  
Fax : 418 337-3814



# Au détour d'un matin

Bien avant l'aube, émergeant des vapeurs de la baie Vachon, ses cris croissants filtrés par la chaleur d'une nuit d'été ressemblent aux glapissements du renard durant la saison des amours. Pourtant, il est déjà loin, ce moment où le malin roux séduit sa femelle. Les brumes matinales d'août flottent sur le lac. Le chant du huard se répète inlassablement, des invitations se croisent. Ils sont plusieurs dans les parages, encore invisibles dans l'attente du jour levant, tout comme les geais bleus qui se sont rassemblés pour la nuit dans un grand cèdre. Peu à peu les contours se dessinent, la rive apparaît lentement dans la lumière orangée d'un astre qui émerge de l'est.



Les profondeurs faibles du lac à cet endroit réfléchissent les formes diffuses d'une famille de colvert, les premiers à l'œuvre en cette fin de printemps. Dans un silence absolu, sans avertis, un grand héron s'est posé sur la rive. Il scrute longuement les abords du lac malgré une faible luminosité ambiante. Dans sa raideur habituelle, complètement immobile, il cherche à sécuriser la zone de ses yeux jaunes. Des yeux capables de détecter le moindre mouvement, l'ombre la plus fine, la plus infime modification d'un milieu qu'il reconnaît chaque jour. Subitement la tête se balance lentement au sommet de son long cou emplumé de gris. Un bec semble désigner un point de l'autre côté de la passe. À quelques mètres, les yeux sauvages de l'échassier fixent une masse sombre dissimulée dans un imbroglio de branchage et de joncs. Des craquements de bois secs claquent en ce petit matin étouffant. Rien ne peut maintenant plus absorber les déplacements d'une mère orignal et ses veaux venus s'abreuver. Quel spectacle formidable! Les trois orignaux n'ont que faire du héron, mais semblent inquiets. Ils prélèvent rapidement leur ration d'eau et

repartent en silence. Le héron n'a pas bougé. Toujours attentif, il semble s'interroger sur la nature de ces masses sombres qui n'étaient assurément pas présentes hier, à la même heure. Soudain, il bloque son élan nerveux et cloue son regard dans la direction opposée. Un léger éclat a surgi dans les premiers rayons solaires, allongeant les premières ombres et rasant l'eau fumante. Il pousse alors un cri d'une force insoupçonnable, un cri venu du fond des âges où l'oiseau en question était peut-être encore un saurien. Ouvrant un large bec, la scène est reproduite à plusieurs reprises. Cet éclat dans le jour naissant n'a rien de naturel. C'est celui de la lentille de mon appareil photo, qui malgré la présence d'un pare-soleil, fait refléter la lumière légèrement oblique du soleil dans mon objectif. Les orignaux ne s'y étaient pas trompés. Le photographe amateur que je suis, caché derrière son objectif incapable de bloquer le peu de lumière disponible sent venir l'ankylose, consécutive à une longue attente animée par un spectacle envoûtant. Prêt à fléchir les pattes pour décoller, moins d'une minute se passe avant que le héron ne fuit en direction du fond du lac.

## Des gens de confiance



**Anne Bédard et Catherine Fortin**  
Agentes en assurance de dommages



**PROMUTUEL**  
PORTNEUF-CHAMPLAIN

Tout commence par la confiance

**Saint-Raymond 418 337-2002**

[promutuel.ca](http://promutuel.ca)

assurance



# Il va y avoir de la glace tout l'été...

Venez déguster nos délicieuses  
crèmes glacées et yaourts glacés  
aux fruits!



**Ti-Oui**  
SNACK-BAR  
BAR LAITIER  
SAINT-RAYMOND

# Priorités 2011 environnement

Mon lac Sept-Îles... j'en prends soin

sur l'eau comme sur la rive





# Adopter une bonne conduite en navigant sur le lac, c'est contribuer à la qualité de notre environnement.



Cette année, votre Association met l'accent sur l'adoption par les utilisateurs de notre plan d'eau de comportements respectueux de la sécurité et de l'environnement.

**Le dépliant** que vous avez reçu vous prévient de l'impact de la navigation sur la détérioration de la qualité des eaux du lac. Il vous suggère des façons de naviguer qui sont propres à réduire cet impact. Il contient aussi une carte du lac et de ses principaux écueils pour faciliter la navigation sécuritaire. Cette carte vous indique aussi les zones de hauts fonds, sensibles pour l'environnement, où il faut réduire la vitesse pour éviter de remettre en suspension les sédiments qui sont au fond du lac. Elle vous suggère enfin d'emprunter une zone pour vos activités nautiques (ski, « trippe », wakeboard) pour qu'elles soient moins dommageables pour l'environnement parce que les eaux y sont plus profondes. Apporter le dépliant lors de vos balades sur le lac, le mettre à la disposition de vos visiteurs lorsqu'ils navigueront sur notre plan d'eau est un excellent moyen pour se rappeler les conseils de sécurité et de protection de l'environnement.

**La fête champêtre du 2 juillet** aura comme thème « *Mon lac Sept-Îles, j'en prends soin...sur l'eau comme sur la rive* ». Consultez la page qui y est consacrée dans le présent numéro pour en savoir plus. Encore mieux, venez y participer, y déguster nos excellents hot-dogs tout en vous renseignant sur les nouvelles technologies des embarcations à moteur. Nous serons là pour vous y accueillir et pour vous renseigner sur nos deux priorités en environnement : la navigation respectueuse de l'environnement et la renaturalisation des rives.

## La navigation de plaisance peut devenir une nuisance pour la qualité des eaux du lac

L'augmentation du nombre d'embarcations et de la puissance des moteurs peut amener une dégradation accélérée de la qualité des eaux de notre lac, si nous n'y prenons garde. Deux facteurs sont principalement pointés du doigt : la génération de vagues et la vitesse de déplacement dans les zones de hauts fonds. Ces deux facteurs contribuent à l'augmentation du phosphore dans l'eau, conduisant au vieillissement prématuré du lac et par conséquent à la prolifération des algues et au risque de contamination par les algues bleues.

D'abord, les vagues : elles sont nuisibles, car elles créent l'érosion des rives. Le batillage, comme le disent les experts, soit le battement des vagues sur les rives, entraîne la dégradation des rives qui s'écroulent de plus en plus dans le lac, entraînant avec elles les sédiments et le phosphore qu'elles contiennent. Plus les vagues sont grosses plus l'érosion s'accélère et plus les sédiments et le phosphore augmentent dans les eaux du lac.

Ensuite, la vitesse près des rives et dans les zones de hauts fonds. Le fond du lac contient beaucoup de sédiments qui s'y sont déposés au fil des ans. La profondeur du brassage de l'eau par l'hélice s'accroît avec la vitesse du bateau. Plus le fond du lac est haut, plus ce brassage remet en suspension dans l'eau les sédiments contenus dans le fond et le phosphore qu'ils contiennent. Autrement dit, circuler à haute vitesse près des rives et dans les zones de hauts fonds, équivaut pour les eaux du lac à « réveiller la bête sauvage qui y dort ».

## S'amuser sur l'eau tout en respectant l'environnement c'est possible.

Il est tout à fait possible de pratiquer nos activités nautiques préférées tout en protégeant notre environnement et la qualité des eaux de notre lac en respectant deux principes simples : éviter de faire de grosses vagues trop près des rives et circuler à vitesse réduite dans les zones de hauts fonds.

C'est d'ailleurs ce que vous explique plus en détails le dépliant que vous avez reçu. La carte qu'il contient vous indique les zones sensibles où il est recommandé de circuler à vitesse réduite et propose une zone où les activités nautiques sont le moins dommageables pour la qualité de l'eau de notre lac. Il faut se rappeler que plus nous adopterons des comportements respectueux de l'environnement plus nous pourrions bénéficier longtemps de toutes les possibilités que nous offre notre plan d'eau. Pensons à nous, mais pensons aussi à l'héritage que nous voulons léguer aux générations futures.





## CARROSSERIE

- VÉHICULE
- FIBRE DE VERRE
- MACHINERIE LOURDE
- MOTO, etc

## NETTOYAGE

par jet de sable



## REMORQUAGE

**24h** et TRANSPORT GÉNÉRAL

Depuis 1971

Daniel Trudel, prop.

931, Côte Joyeuse, Saint-Raymond

**418 337-7937**

# Enfin à Saint-Raymond !



## FIX AUTO SAINT-RAYMOND

PREND SOIN DE LA PLANÈTE  
UNE RÉPARATION À LA FOIS.



LE RÉSEAU DE  
LA CARROSSERIE

FIXAUTO.COM

Opéré par DELNEUF



*Découvrez l'essence de votre être...*



*Esthétique et Massothérapie*



- Massothérapie
- Bain thérapeutique
- Soins corporels (boue, algues)
- Manucure, pédicure
- Épilation laser
- Électrolyse
- Micro-dermabrasion
- Facial
- Traitement anti-cellulite

[www.citeducorps.com](http://www.citeducorps.com)

465, Saint-Joseph, Saint-Raymond 418 337-4373

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL



Résidentielle • Commerciale • Industrielle

Prop. : Paul-Alain Moisan

Tél. : 418 337-8611

Télec. : 418 337-4565

159, du Sentier

Saint-Raymond G3L 3L1



**Construction Polyvalent inc.**

R.B.Q. 8004-1114-18

*Le plus près du Lac Sept-Îles, côté sud...*

**DÉPANNEUR THIQUET ENR.**

**Bière — Vin**

Location de cassettes vidéo

**CARTE DÉBIT ACCEPTÉE**

716, Grande-Ligne, Saint-Raymond

**418 337-6598**



**EMILE DENIS** Ltée

**CHAUSSURES**



SPORT • CHIC • TRAVAIL

**VÊTEMENTS**



*et plus encore...*

**Centre-ville, Saint-Raymond • 418 337-7042**



**ÉLIZABETH GÉNOIS**  
ARPEUTEURE-GÉOMÈTRE inc.

Saint-Raymond  
418 337-7015

Pont-Rouge  
418 873-2488

Sans frais  
1 866 337-7015

Télécopieur  
418 337-8540



Dépositaire des greffes :

- André Génois, a.g. Saint-Raymond
- Claude Brodeur, a.g. Pont-Rouge

843, Côte Joyeuse  
Saint-Raymond (Québec) G3L 4B2  
genois@cife.net • www.geomatiqueag.ca



## Dernière chance de bénéficier des avantages de l'Opération Belles Rives

La date limite pour vous inscrire à l'Opération Belles Rives 2010-2011 est le 19 août 2011. Vous avez reçu la documentation pertinente avec le *Mini-Alouette* et plus récemment au début de juin, lors d'un envoi spécial du Comité Environnement.

Si ce n'est déjà fait, inscrivez-vous le plus tôt possible pour pouvoir bénéficier des avantages offerts :

- conseils gratuits des professionnels de la CAPSA pour l'élaboration de votre plan de renaturalisation;
- démarche gratuite de la CAPSA pour obtenir le permis de la Ville, permis gratuit pour les participants;
- rabais de 50% des plants de 1 litre;
- Nouveau cette année : plants de 1 gallon avec une réduction est de 2.25\$ par plant.

Compte tenu du succès de l'adhésion de l'an passé, les places sont forcément limitées. Si vous n'êtes pas encore inscrit au programme, vous pourrez en savoir plus en venant nous rencontrer au kiosque d'information au Club nautique lors de la journée champêtre du samedi 2 juillet ou lors d'une réunion spéciale d'information qui sera tenue le samedi 9 juillet à 10 h au Club nautique. Vous pouvez aussi contacter directement Chantal Leblanc de la CAPSA au numéro de téléphone 418 337-1398 ou par courriel : [c.leblanc@capsa-org.com](mailto:c.leblanc@capsa-org.com).

### Un succès pour la renaturalisation de nos rives et pour la santé de notre lac

La première année de ce programme de renaturalisation des rives, lancé en juin dernier, s'est terminée en octobre par un véritable succès. Les objectifs fixés pour cette première année ont été dépassés. En effet, l'APLSI visait une adhésion à ce programme de 98 propriétaires pour la première année (2010) et de 91 propriétaires pour la deuxième année. Toutefois, au terme de cette première année, c'est un total de 107 propriétaires qui ont bénéficié du programme, alors que 24 autres se sont inscrits mais ont préféré attendre l'été 2011 pour concrétiser leur projet.

Comme prévu, les spécialistes de la CAPSA ont élaboré avec ces 107 propriétaires des plans d'aménagement qui tenaient compte des caractéristiques et des installations de leur rive. Ces plans ont été par la suite approuvés par la Ville de Saint-Raymond, reconnaissant ainsi leur conformité aux exigences du règlement actuel sur l'aménagement de la bande riveraine et aussi sur celui que la Ville adoptera (voir plus loin), pour obliger la renaturalisation des rives décapées, dégradées



ou artificialisées du lac Sept-Îles et du lac des Aulnaies. Ces 107 aménagements auront nécessité la distribution de 8 449 plants répartis en 11 espèces différentes.

Il s'agit là d'une contribution importante à la préservation de la santé de notre lac en ralentissant son vieillissement prématuré. La renaturalisation des rives est un moyen efficace de ralentir ce vieillissement. Elle permet de:

- stabiliser la rive par l'enracinement des arbres et des arbustes;
- filtrer les polluants par les racines tels le phosphore et l'azote ;
- créer de l'ombrage et conserver la fraîcheur de l'eau;
- prévenir et contrôler l'érosion, les algues et la prolifération des plantes aquatiques;
- conserver une eau claire et fraîche propice à la faune aquatique et aux poissons d'intérêt sportif.

### Un règlement municipal obligeant la renaturalisation sera adopté sous peu

Les autorités de la Ville de Saint-Raymond ont bien compris ces avantages et collaborent étroitement avec l'APLSI pour que les rives du lac Sept-Îles et du lac des Aulnaies retrouvent leur configuration naturelle. À la suite d'un avis de votre Association, la Ville est à mettre la dernière main à un projet de règlement qui obligera les propriétaires riverains dont les rives sont dégradées, décapées ou artificialisées à les renaturaliser à leurs frais, dans un délai déterminé.

Au moment de mettre sous presse, la Ville n'avait pas encore terminé la rédaction, mais elle prévoit le faire au début de l'été et consulter les résidents sur son contenu lors d'une réunion au Club nautique qui est prévue le 18 août de cet été.

Si vous êtes intéressés à en savoir plus sur les demandes de l'APLSI au sujet de ce règlement, vous pouvez consulter l'article de *L'Alouette* 2010 qui porte sur ce sujet ou le site web de l'Association ([www.aplsi.com](http://www.aplsi.com)) à l'onglet « Environnement ».



840, Côte Joyeuse, Saint-Raymond [www.diomoto.com](http://www.diomoto.com)  
 Tél. : 418 337-2776 Téléc. : 418 337-8187 Sans frais : 1 877 337-8666

**provigo**  RÉJEAN PLAMONDON, propriétaire

*si vite, si bon!*



**HEURES D'OUVERTURE**  
 Lundi au vendredi  
 8h à 21h  
 Samedi et dimanche  
 8h à 20h

**260, rue Saint-Cyrille, Saint-Raymond 418 337-2278**



# La vidange périodique des fosses septiques bientôt sous la responsabilité de la RRGMRP

La Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf (RRGMRP) prendrait en charge, dès 2012, la vidange de toutes les fosses septiques des résidences sises sur le territoire des 23 municipalités qu'elle dessert, dont celles sur le territoire de la Ville de Saint-Raymond. En effet, à sa séance du 4 avril 2011, le conseil municipal de Saint-Raymond « a confirmé son approbation et a entériné la résolution adoptée, le 17 mars 2011, par la Régie visant la prise en charge par celle-ci du contrat de vidange des fosses septiques, des fosses de rétention et des puisards (à compter de 2012) ».

Il faut mentionner que, avant l'adoption de cette résolution par la Régie régionale, la Ville de Saint-Raymond avait manifesté son intention de prendre en charge la vidange périodique des fosses septiques sur son territoire. L'APLSI avait formulé une première demande en ce sens en mars 2008. Cette demande a été reformulée en janvier 2011, cette fois accompagnée d'un avis ([www.aplsi.com](http://www.aplsi.com)) qui précisait le contenu et les modalités souhaités d'un éventuel règlement en ce sens.

Rappelons que, parmi les moyens retenus au plan d'action en environnement « Mon lac Sept-Îles...j'en prends soin » pour lutter efficacement contre les causes de vieillissement du lac Sept-Îles, l'un des plus importants est sans contredit celui qui vise à s'assurer de la conformité aux normes des installations septiques, de leur bon fonctionnement et de leur vidange périodique.

## La position de l'APLSI

C'est en s'appuyant sur les résultats de la consultation réalisée à l'hiver 2009 auprès de tous les résidents du lac, où près de 77% d'entre eux se sont dit d'avis qu'il faudrait qu'un règlement municipal rende obligatoire la vidange des fosses, ainsi que sur la nécessité d'une vidange périodique pour préserver l'environnement de notre lac que votre association a demandé à la Ville qu'elle prenne en charge la vidange périodique des fosses septiques en conformité avec les obligations du *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées* (RRQ, Q-2, r.8). Ce règlement du ministère de l'Environnement et du Développement durable prévoit qu'une vidange est obligatoire à tous les deux ans pour les résidences principales et à tous les quatre ans pour les résidences secondaires.

La décision qui vient d'être prise par la Régie régionale et par la Ville de Saint-Raymond représente un pas en avant dans la mise en place des mesures prévues au Plan d'action en environnement « Mon lac Sept-Îles...j'en prends soin ». Cette décision va permettre de garantir que toutes les fosses septiques soient vidangées en conformité avec le règlement provincial et que les boues soient traitées en respect de l'environnement.

Il est trop tôt pour vous faire connaître les modalités qu'entend prendre la Régie régionale pour la réalisation de ce nouveau mandat ni les procédures de financement de ce nouveau service. Il est à souhaiter, qu'en raison du principe de l'économie d'échelle, le coût pour chaque propriétaire soit normalement moindre que celui qu'il consent à l'heure actuelle pour faire vidanger sa fosse selon la périodicité prévue au Règlement provincial.

## Un atout pour la qualité des eaux du lac

La vidange périodique des fosses constitue un atout important pour lutter contre la pollution des eaux de notre lac et contre l'apport d'une trop grande quantité de phosphore. En effet, présentement aucune mesure ne garantit que toutes

les fosses autour du lac soient vidangées selon la fréquence prévue au Règlement. Pourtant, avec le temps, les boues s'accumulent au fond de la fosse septique. Si les écumes et les boues ne sont pas vidangées régulièrement, elles peuvent quitter la fosse et obstruer l'élément épurateur. Cela a pour conséquence de perturber le traitement des eaux usées et de diminuer la durée de vie utile de l'élément épurateur. Quand cela se produit, les eaux usées montent à la surface du sol ou, pire, sont refoulées à l'intérieur de la maison.

Une contamination des eaux souterraines et de surface, due à une fosse septique inadéquatement entretenue, constitue une source de pollution pour les milieux aquatiques et représente une menace pour notre santé à tous. Non traitées ou mal traitées, les eaux usées domestiques présentent un risque pour la santé publique, par la contamination des eaux destinées à la consommation et des eaux superficielles, ainsi qu'une menace à l'équilibre écologique. En effet, une trop grande quantité de phosphore est dommageable pour les lacs et les cours d'eau, car il favorise la prolifération d'algues bleues et la présence d'algues et de plantes aquatiques en bordure des rives, signes évidents du vieillissement accéléré du plan d'eau.

## L'inspection périodique de l'installation septique, un facteur important à privilégier

Même si les divers éléments d'une installation septique sont conformes à la réglementation en vigueur, il n'est pas assuré que, à court ou à moyen terme, cette installation demeure efficace, si elle n'est pas inspectée périodiquement. La vérification périodique du bon fonctionnement d'une installation septique constitue un élément primordial de lutte à la pollution et de préservation de l'environnement, notamment dans le bassin versant du lac Sept-Îles.

C'est pourquoi l'avis de l'APLSI prévoyait que la Ville de Saint-Raymond effectue de façon systématique l'inspection du fonctionnement de l'installation septique, au moment de la vidange périodique de la fosse.

Pour l'APLSI, l'inspection périodique des installations septiques demeure un élément fondamental de lutte à la pollution de notre plan d'eau. Même si la vidange périodique des fosses septiques, des fosses de rétentions et des puisards est prise en charge par la Régie régionale, l'APLSI discutera avec la Ville de Saint-Raymond des moyens à mettre en place pour que cette inspection soit réalisée de façon périodique, idéalement lors de chaque vidange d'une fosse septique.



**HYUNDAI**  
*St-Raymond*

[www.hyundaistraymond.com](http://www.hyundaistraymond.com)

484, CÔTE JOYEUSE    Tél. : 418 337-2234  
SAINT-RAYMOND    Ext. : 1 877 337-2234  
Fax : 418 337-2235

Vente • Location • Réparation de vélos

**TOUT pour le LAC**

- Accessoires nautiques
- Vélo de montagne
- Camping / pêche
- Sport de raquette
- Jeux d'extérieur
- Produits pour piscine et accessoires *et plus*

**INTERSPORT®**

220, Saint-Jacques, Saint-Raymond **418 337-2989**



**Vente - Formation - Location**

Kayaks - Canots - Pédalos - Embarcations de pêche - Vêtements - Accessoires

**NOUVEAU Site Internet**  
Achetez en ligne!



Kayak Sit-on-top  
Modèle Riviera, Jackson

559,99\$ + taxes  
Pagale Incluse

[www.boutiqueborealdesign.com](http://www.boutiqueborealdesign.com) - 418.878.3877 - 170, Rotterdam, Saint-Augustin-de-Desmaures



HABITATION



AUTOMOBILE



ENTREPRISES



VOYAGE



VIE



SERVICES  
FINANCIERS

**PMT**  
ASSURANCES ET  
SERVICES FINANCIERS  
**ROY**

[www.pmtroy.com](http://www.pmtroy.com)

**Saint-Marc-des-Carières** 750, boul. Dussault  
**418 268-3591 • 1 800 463-3833**

**Saint-Raymond** 292, rue Saint-Joseph  
**418 337-2294 • 1 800 463-7301**



# La vidange des fosses septiques sur les îles : une expérimentation concluante

Depuis l'hiver 2007, il est possible de faire vidanger par une firme spécialisée une fosse septique située sur les îles du lac Sept-Îles ou à d'autres endroits inaccessibles pour les équipements conventionnels. Il était évident au point de départ qu'il fallait innover en ce domaine compte tenu de la problématique d'accès à de telles installations septiques. Après cinq ans de rodage de la procédure développée en étroite collaboration avec la firme *Gestion sanitaire Portneuf* et plus d'une vingtaine de vidanges effectuées, il est désormais possible d'affirmer que l'expérience est concluante : on peut faire vidanger par une firme spécialisée une fosse septique sur les îles tout aussi efficacement que pour les résidences situées sur la rive du lac.

## La procédure suivie

C'est au mois de mars que se fait la vidange. Cette période est la plus propice à cause des conditions de la glace sur le lac, des conditions atmosphériques plus clémentes et parce qu'elle se situe avant la période de dégel décrétée par le Ministère des Transport, évitant au transporteur, la limite de poids qui exigerait plusieurs voyages supplémentaires.

Avant la vidange, le propriétaire doit dégager les bouchons d'accès à la fosse. La manœuvre est facilitée si les bouchons d'accès sont munis de cheminées qui placent l'accès au niveau du sol, évitant le creusage de la terre gelée. Il ne reste à ce moment qu'à dégager les cheminées de la neige. Le propriétaire doit aussi préparer et localiser une piste d'environ 2 mètres de large qui part du lac et se rend le plus près possible de la fosse septique. Il suffit de circuler en motoneige quelques fois sur la largeur voulue de la piste. Quelques nuits de grand froid assureront alors la dureté voulue pour le passage sécuritaire des équipements.

Le reste du travail est l'affaire de la firme spécialisée. Toutefois, la présence du propriétaire ou son représentant peut aider à faciliter la tâche. Un traîneau sur lequel sont placés un réservoir et la pompe est remorqué par une motoneige. Une fois le réservoir rempli, il est transporté jusqu'au camion stationné sur le bord de la rive. Trois voyages sont habituellement nécessaires pour vider complètement la fosse septique. Le tout se fait de façon générale en une heure.

## Une expérimentation concluante pour l'avenir

Tel que précisé dans un autre article de la présente parution, c'est la Régie régionale des matières résiduelles de Portneuf qui se chargera, dès 2012, de la vidange des fosses septiques selon la fréquence prévue au *Règlement provincial sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées* (RRQ, Q-2, r.8). Compte tenu du succès de l'expérimentation menée par l'APLSI, il est à prévoir que la Régie s'en inspirera pour procéder à l'avenir, à la vidange des fosses septiques sur les îles du Lac Sept-Îles ou aux endroits inaccessibles pour les équipements conventionnels.





Automobiles **DALTON** INC.

*vous invite à passer un bel été !*

*À votre service depuis 35 ans.*



Le **SPÉCIALISTE**  
du **CAMION** dans  
**PORTNEUF**

Pour la période estivale  
**FERMÉ LE SAMEDI**  
du 25 juin au 6 sept. 2011

247, Côte Joyeuse, Saint-Raymond

418 337-2256 • 418 990-0126

*Manoir*  
*du Lac Sept-Iles*



Hôtel  
Restaurant  
Traiteur

3679, ch. lac Sept-Îles

**418 337-8893**

[www.manoirdulacseptiles.com](http://www.manoirdulacseptiles.com)

# Des développements domiciliaires majeurs ne sont pas à craindre au lac Sept-Îles

Selon le Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Portneuf entré en vigueur le 9 mars 2009, aucun développement domiciliaire majeur ne peut être permis dans les environs du lac Sept-Îles. C'est ce qu'est venu expliquer monsieur Pierre Désy, directeur du Service d'urbanisme de la Ville de Saint-Raymond aux personnes présentes au mini-colloque sur l'environnement organisé par le Comité en environnement de l'APLSI, le 6 mars 2011.

Monsieur Désy a d'abord précisé que la Ville de Saint-Raymond doit obligatoirement se conformer à ce schéma et que le Plan d'urbanisme et le Règlement de zonage qu'adopte la Ville doivent se situer dans les limites imposées par le Schéma d'aménagement de la MRC.

À l'aide d'une carte reproduite plus loin, monsieur Désy a identifié les principales caractéristiques des différentes affectations territoriales des environs du lac Sept-Îles.

La zone numéro 1, située à l'est et au sud du lac Sept-Îles, correspond au territoire de Duchesnay et est définie d'affectation « forestière et récréative ». N'y sont autorisées que l'exploitation forestière et les résidences saisonnières pour des fins récréatives tout en respectant la protection de l'intégrité du milieu naturel.

La zone numéro 2, d'affectation « résidentielle rurale », est constituée des terrains situés de part et d'autre des rues municipales du pourtour du lac Sept-Îles et du lac des Aulnaies. Tout en respectant les situations existantes, le schéma y prévoit l'existence de résidences permanentes ou saisonnières de faible densité. De plus, les terrains doivent avoir un minimum de 50 mètres de frontage sur la rue municipale et doivent avoir une superficie minimum de 4 000 mètres carrés. Les terrains situés sur les îles sont eux aussi d'affectation résidentielle rurale et doivent avoir un frontage au lac de 50 mètres et une superficie minimum de 4 000 mètres carrés. Il convient de préciser toutefois que beaucoup de terrains déjà subdivisés et ayant une superficie et des dimensions inférieures aux normes prescrites bénéficient de droits acquis.

La zone numéro 3, située au sud-est du lac Sept-Îles et qui correspond aux terrains du Camp de Portneuf, est qualifiée « d'affectation récréative ». N'y sont permises que des résidences saisonnières reliées à la vocation récréative et des activités d'exploitation forestière.

La zone numéro 4 « forestière (terre privée) », est constituée du rang Gosford au nord-est et d'une bande de terrain au nord-ouest de la route de ceinture du lac ainsi que les terrains de part et d'autre du Chemin du lac Sept-Îles sud qui mène à la route 367. Dans cette zone, des résidences permanentes ou saisonnières sont autorisées, mais les terrains doivent avoir au minimum 40 000 mètres carrés et avoir un frontage minimum sur la route de 100 mètres. De plus, il y a interdiction d'ouvrir de nouvelles rues à des fins résidentielles. Encore ici, il faut préciser que certains terrains pourraient bénéficier de droits acquis.

Les zones 5 et 6 au nord est, sont « d'affectation agricole ». Dans ces secteurs, s'applique la *Loi sur la protection du territoire et des*

*activités agricoles*. Par conséquent, tout usage autre que l'agriculture doit être autorisé par la *Commission de protection du territoire agricole du Québec*.

Monsieur Désy a conclu son exposé en précisant qu'aucun développement domiciliaire majeur ne peut voir le jour dans les environs immédiats du lac Sept-Îles puisque le schéma de la MRC interdit l'ouverture de nouvelles rues à des fins résidentielles dans le territoire au nord et à l'est de la route de ceinture du lac et que les terrains qui s'y trouvent doivent avoir un minimum de 40 000 mètres carrés. Même de part et d'autre de la route de ceinture, le développement domiciliaire demeure restreint parce que la Ville n'a pas l'intention d'ouvrir de nouvelles rues municipales et que chaque terrain doit avoir un frontage minimum de 50 mètres sur toute rue municipale existante.

Nous remercions monsieur Désy pour nous avoir fourni ces informations qui sont propres à nous rassurer et à faire taire toutes les rumeurs laissant craindre que l'urbanisation de notre milieu naturel soit à nos portes à la suite de l'action de promoteurs immobiliers.

## LES GRANDES AFFECTATIONS DU TERRITOIRE

(Extrait du Schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Portneuf)



### LÉGENDE

1. Forestière récréative
2. Résidentielle rurale
3. Récréative
4. Forestière (terre privée)
5. Agricole viable
6. Agricole dynamique

Les traits continus en noirs représentent les rues municipales actuelles. Les traits en pointillés représentent les chemins privés.

# Nos activités en images



# Nos activités en images



# Garage du Coin inc.

**SPECIALISTE**  
GARANTIE NATIONALE

**OLCO**

À votre service  
depuis 41 ans !



## POSE ET VENTE DE PNEUS



- |               |               |               |
|---------------|---------------|---------------|
| • BRIDGESTONE | • FIRESTONE   | • BF GOODRICH |
| • GOODYEAR    | • YOKOHAMA    | • GENERAL     |
| • DUNLOP      | • CONTINENTAL | • KELLY       |
| • MICHELIN    | • DEAN        | • UNIROYAL    |
| • TOYO        | • PIRELLI     |               |

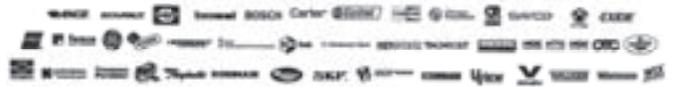
**ENTREPOSAGE DE PNEUS**

Tirage **100\$** d'essence chaque mois

## MÉCANIQUE AUTOMOBILE

- MISE AU POINT
- FREINS
- SILENCIEUX
- SUSPENSION - DIRECTION
- INJECTION ÉLECTRONIQUE
- AIR CLIMATISÉ
- MÉCANIQUE GÉNÉRALE
- SOUDURE
- LAME DE RESSORT

NOUS UTILISONS DES PRODUITS DE QUALITÉ DE MARQUE NATIONALE



**Remorquage  
24 heures**



## RÉPARATION DE VÉHICULE MOTORISÉ

704, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond G3L 1L9 Tél. : 418 337-2224 • Cell. : 418 873-5426



- **MEILLEUR PRIX**
- **SERVICE RAPIDE**  
et **COURTOIS**
- **SUIVI** de votre **DOSSIER**  
un **SEUL NOM...**

# Sani Saint-Basile (2011) inc.

- NETTOYAGE :**
- Fosses septiques
  - Bassin d'épuration, sable, cendre
  - Grilles d'égout
  - Etc.

**418 329-2775**

Sans frais : 1-877-533-2775

Télec. : 418 329-1208

Merci de communiquer avec nous,  
votre clientèle est appréciée !  
Bonne saison estivale à tous !



# Le barrage du lac Sept-Îles : des rénovations importantes à effectuer

Le 8 décembre 2010, l'APLSI a fait parvenir à la ville de Saint-Raymond ses propres recommandations concernant les améliorations à apporter au barrage de retenue des eaux du lac Sept-Îles. La Ville doit en effet y apporter des modifications conformément à la Loi sur la sécurité des barrages.

Rappelons qu'à la suite des inondations de 1996 survenues dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, le gouvernement du Québec a mis en application, en 2002, cette loi. Elle oblige les propriétaires de barrage à assurer la sécurité de leurs ouvrages en encadrant la construction, la modification et l'exploitation des barrages. Elle exige aussi la production de plans de mesures d'urgence.

Conformément aux exigences de cette loi, la Ville de Saint-Raymond a confié à la firme d'ingénierie Roche, l'étude d'évaluation de la sécurité du barrage du lac Sept-Îles. En avril 2010, cette firme soumettait à la Ville son rapport d'évaluation et ses recommandations pour le *Plan de gestion de la retenue des eaux* exigées par la nouvelle loi.

## Le barrage est en bon état mais il faut y apporter des correctifs

Du point de vue de la sécurité, la firme Roche juge que la stabilité du barrage est adéquate. L'état du barrage est considéré comme acceptable de même que la fiabilité des appareils d'évacuation. Toutefois, le rapport recommande d'apporter les correctifs suivants :

- La dalle supérieure du barrage qui est effritée devra être restaurée et transformée pour qu'elle devienne un déversoir fixe afin de pouvoir évacuer la crue de sécurité de façon adéquate. Ceci nécessitera la construction de murets de béton d'une hauteur de 90 cm de chaque côté en aval du barrage afin que les parois des rives naturelles ne soient pas sollicitées lors du déversement par le haut.
- Le système d'évacuation par la vanne du bas sera conservé pour continuer à contrôler le niveau normal

des eaux du lac. Toutefois, le système de levage doit être pivoté de 180 degrés pour que les câbles soient toujours immergés, évitant ainsi le gel du mécanisme.

- La sécurisation de la passerelle en y ajoutant un garde de corps et en fixant adéquatement l'escalier à l'ouvrage de béton.

## Des recommandations complémentaires formulées par l'APLSI

Tel que prévu par la Loi, les recommandations de la firme Roche ne concernent que les modifications au barrage visant essentiellement à améliorer sa capacité de retenue des eaux lors de crues majeures en minimisant les impacts sur les emplacements en aval du barrage, c'est-à-dire le long de la rivière Portneuf.

Puisque la Ville doit apporter d'ici 2012 les correctifs au barrage recommandés par l'étude, l'APLSI a saisi l'occasion pour recommander à la Ville qu'elle tienne compte aussi de mesures concernant la sécurité des riverains du lac Sept-Îles et la protection de l'environnement. Il faut mentionner que le *Plan de gestion environnemental* adopté par l'APLSI, en avril 2011, à la suite du *Plan d'action en environnement* « *Mon lac Sept-Îles...j'en prends soin* » prévoyait déjà comme mesure « *la collaboration avec la municipalité pour la remise en état de l'ouvrage de retenue des eaux du lac pour s'assurer que le plan de gestion des eaux retenu tienne compte de critères environnementaux comme le respect du niveau de la nappe phréatique, etc.* »

Dans la lettre qu'elle a fait parvenir à la Ville de Saint-Raymond le 8 décembre 2010, l'APLSI recommande principalement que la Ville adopte les mesures suivantes :

- Faire en sorte que le déversoir prévu pour le dessus du barrage se situe au même niveau que le niveau normal d'exploitation durant l'été. Pour ce faire, la crête du barrage serait ainsi abaissée de 7 cm et prendrait la forme arrondie du déversoir fixe (voir croquis 1). Cette



528, Côte Joyeuse, Saint-Raymond  
Tél. : 418 337-4667  
Ligne Québec : 1 888-437-4667

Visitez notre site internet :  
[www.autofiset.com](http://www.autofiset.com)

## ACHAT ET VENTE

D'AUTOS ET DE CAMIONS  
D'OCCASION

FAITES CONFIANCE À DES GENS  
D'EXPÉRIENCE

DANIEL FISET  
MARIO FISET  
NICOLAS FISET

*Depuis 1980 à votre service !*



### SALON DE BEAUTÉ pour véhicules

Nettoyage intérieur - Moteur  
à la vapeur - Cirage

AUTOS • CAMIONS

#### VÉHICULES

- GARANTIS
- INSPECTÉS

Tous nos véhicules  
sont GARANTIS

**UN BEL ÉTÉ À TOUS !**  
**418 337-4667**



## CINÉMA & CLUB VIDÉO ALOUETTE

Pour de la variété en plusieurs copies :  
Club Vidéo Alouette

**NOUVEAU  
AU CINÉMA**



de 35% à 75% moins cher que les  
cinémas de Québec

Programmation publiée dans le journal de Québec,  
Le Soleil, Le Nouveau Martinet et

[www.cinemaalouette.com](http://www.cinemaalouette.com)

1 seule adresse 380, rue St-Joseph, St-Raymond  
418 337-2465

*Concept Beauté  
Marie-Jo*

**Coiffure  
Esthétique  
Électrolyse  
Pose d'ongles**

**Josée Lapointe**  
Esthéticienne / Dentulyste  
Coiffeuse, propriétaire

**Valérie Cloutier**  
Coiffeuse styliste  
Maître coloriste

DEPOSITAIRE DES PRODUITS :  
**WELLA**

CERTIFICAT-CADEAU  
DISPONIBLE

*Paul & Patricia*

**Valéry, Chantale et Josée**  
vos conseillères

**PERDEZ  
DE 3 À 7 LIVRES  
PAR SEMAINE**

- Développé par Dr. Tran Tien Chanh MD Phd
- Recommandé par les médecins
- Participe à la réduction de la cellulite
- Favorise le maintien de la masse musculaire et de la vitalité
- Protocole facile de 4 phases

716, rue Saint-Joseph, Sainr-Raymond

**418 337-6364**

mesure aurait comme avantage d'éviter les fluctuations trop importantes du niveau du lac qui peuvent causer des dommages aux installations sur la rive, en plus de minimiser le recours à la vanne d'évacuation du bas du barrage.

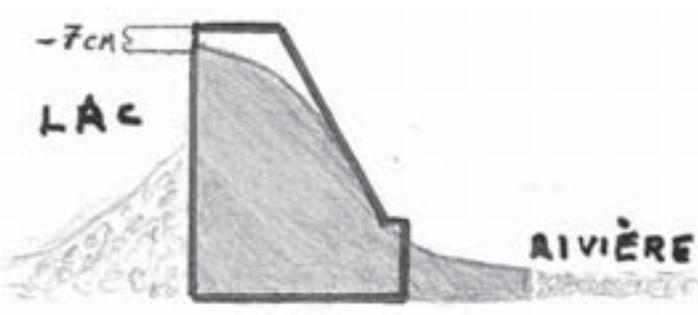
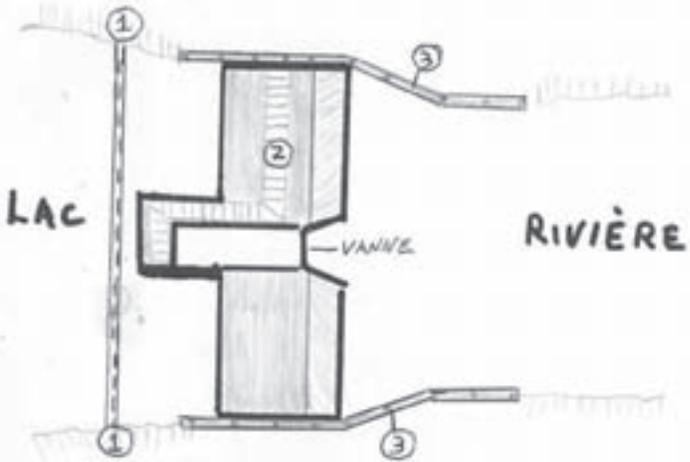
- Pour assurer la sécurité des riverains et des usagers, installer, durant la période estivale, une estacade en amont du barrage dans la zone près du déversoir et des zones à fort courant (voir croquis 2) L'aménagement de quais serait autorisé en amont de cette estacade.
- Assurer la sécurité des lieux en remplaçant la passerelle existante en bois par une nouvelle en acier galvanisé antidérapant et par la pose d'un garde-corps partout où il y a des manœuvres d'opération. De chaque côté du barrage et en aval du barrage, remplacer la clôture existante (voir croquis 2) pour la faire coïncider avec les murets de bétons à construire
- Remplacer les pièces de bois atteintes de pourriture de la vanne murale du barrage.
- Installer un système de mesure (étalonnage) du côté amont et aval du barrage afin de faciliter les manœuvres d'opération de la vanne murale et mesurer le niveau du lac.

En plus des améliorations proposées à l'installation pour faciliter son opération et la sécurité, l'APLSI a aussi recommandé que la Municipalité adopte un plan de gestion du barrage afin d'encadrer les opérations de contrôle du niveau de l'eau (été, automne, hiver). Ce plan de gestion devra tenir compte des améliorations apportées au barrage, des expériences de gestion acquises au cours des années passées, des considérations environnementales et du consensus des résidents.

Enfin, l'APLSI recommande que les travaux que doit entreprendre la Ville en 2012 se réalisent entre le 15 mars et le 15 mai, période où le niveau du lac peut être baissé sans trop d'inconvénients pour les riverains.

Dans une lettre datée du 16 décembre 2010, le directeur général de la Ville, monsieur Alain Tardif, a indiqué que la Ville entend réaliser les plans et devis de la réfection du barrage au cours de 2011. Il assure l'APLSI qu'elle sera consultée à nouveau avant la réalisation des travaux.

C'est un dossier à suivre. Nous ne manquerons pas de vous informer des nouveaux développements. Le responsable du dossier au sein de l'APLSI est Patrice Mathieu.

CROQUIS 1	CROQUIS 2
	
<p>Le trait en noir représente la structure actuelle du barrage.</p> <p>La partie en gris représente les modifications demandées par l'APLSI.</p>	<p>1- Estacade proposée</p> <p>2- Passerelle proposée</p> <p>3- Muret de béton et clôture proposée</p>

# Optez pour le câble!

Combinez vos services pour obtenir des rabais avantageux.

**Télévision numérique**  
Le plus grand nombre de chaînes à la base.

**Internet haute vitesse**  
Jusqu'à 8 Mbps en milieu rural. Modem inclus.

**DERYtelecom**  
418.337.2413 | 1 888.337.2412 | derytele.com

## FER-DI-MO INC.

110, Saint-Jacques, C.P. 1467  
Saint-Raymond, Québec  
G3L 3Y2

**ATELIER DE SOUDURE GÉNÉRALE :**  
Aluminium, Mig, Rod

Prop. : Guy Moisan      **Tél. : 418 337-8078**  
**Cell. : 418 873-7241**

**TELUS**      La télévision numérique par satellite de radiodiffusion directe (SRD)

- Cellulaire
- Internet
- Télé OPTIK
- Informatique

**PRIX COMPÉTITIF**

**SHAW DIRECT**  
**Bell ExpressVu**

✓ **TOSHIBA**  
✓ **PANASONIC**

**La clef des sol**  
www.laclefdesol-egp.com

**Les Entreprises Gilles Plamondon Itée**  
592, Saint-Joseph, Saint-Raymond **418 337-7807**

# GESTION SANITAIRE PORTNEUF

Propriétaire : Michel Faucher

**VIDANGE DE : FOSSES SEPTIQUES, BASSINS D'ÉPURATION, BRAN DE SCIE, SABLE ET CENDRE**

**NETTOYAGE DE PUIITS DE SURFACE  
NETTOYAGE DE GRILLES  
D'ÉGOUT - DRAINS**

R.B.Q. : 8357-5175-01



**418 873-2201 • 1 800 463-4895**

851, Rte 365, Neuville  
GOA 2R0

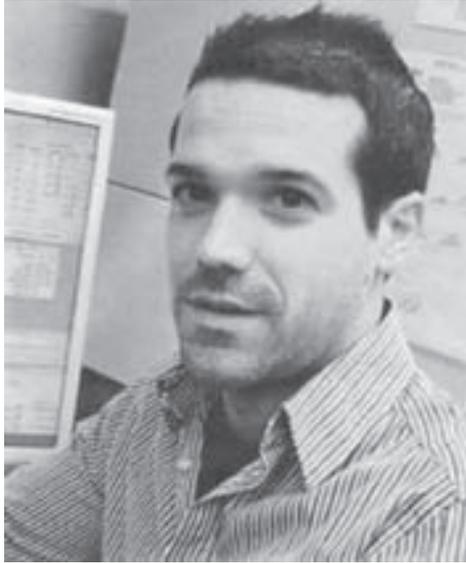
**LES ENTREPRISES GHISMI INC. : Asphalte recyclé - Excavation - Terrassement - Champs d'épuration  
Installation fosses septiques - Démolition - Terre - Terre compostée - Pierre - Gravier - Sable**



# Une découverte importante.

En début d'année, vous avez peut-être lu dans diverses publications, sans trop vous y arrêter et pousser plus loin la lecture, des titres tels : **La face cachée des plaquettes sanguines; Une percée dans la lutte contre l'arthrite; Un chercheur du CHUQ récompensé; Un Québécois dans le top 5 mondial de la recherche médicale.**

En effet, une importante percée a été réalisée par le chercheur du Centre de recherche du CHUQ, Éric Boilard, établissant un lien entre les plaquettes sanguines et l'arthrite. Non seulement les plaquettes jouent-elles un rôle connu dans la coagulation, mais elles agiraient également dans les maladies inflammatoires. Le chercheur a réussi, en analysant le *liquide synovial* de patients souffrant de l'arthrite, à détecter des *microparticules* transportant des molécules inflammatoires. La découverte pourrait conduire un jour à la production d'un médicament et elle est d'autant plus importante que, selon la *Société de l'arthrite du Canada*, une personne sur six est susceptible d'être atteinte par la maladie.



Pourquoi aborder ce sujet dans une revue destinée à des villégiateurs? Simplement parce que le chercheur Éric Boilard connaît bien le lac Sept-Îles puisqu'il est le fils de Mme Francine Linteau, une résidente permanente. Le chercheur de 34 ans est natif de Saint-Raymond où il a complété ses études primaires et secondaires avant de poursuivre son cours collégial au Campus Notre-Dame-de-Foy. Il est ensuite admis en microbiologie à l'Université Laval où il obtient un baccalauréat, une maîtrise et un doctorat. Il s'installe ensuite en France, à Nice, et il en revient avec un premier postdoctorat. Un deuxième postdoctorat de Harvard suivra avant qu'Éric revienne

œuvrer au Centre de recherche du CHUQ, à Québec, l'an dernier. Le compte est bon dépassant les 25 années d'études.

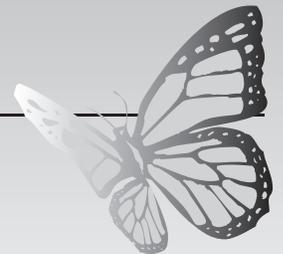
Dans un monologue, Yvon Deschamps a déjà dit, en boutade, qu'on avait besoin non seulement de chercheurs, mais aussi de «trouveurs». En voilà un, mon Yvon et bravo Éric Boilard pour ta persévérance et ta découverte.

## Souper et soirée Estival

Au Lac Sept-Îles

**OUVERT À TOUS !**

**SAMEDI 23 JUILLET 2011**  
**À 18H00 AU CLUB NAUTIQUE**  
 SERVICE DE BAR À COMPTER DE 16 H



Au menu : GASPACHO, BROCHETTE ESTIVALE DE POULET AUX LÉGUMES, SALADE, POMME DE TERRE AU FOUR, DESSERT, CAFÉ

MUSIQUE avec le groupe «Les Réfugiés»

Souper préparé par



COÛT : 30\$ membre 35\$ non-membre (Détails des coûts : repas 20\$, musique 6,50\$, taxes 3,50\$)



**Offrez-vous la SANTÉ  
et la RELAXATION  
par un MASSAGE**

- Massage : - détente  
- neuro-musculaire  
- pour femme enceinte
- Maître Reiki
- Réflexologie

*Céline Drolet* **Certificat-cadeau disponible**

**Céline Drolet 418 337-4051**  
1654, Rang Notre-Dame, Saint-Raymond

**Fiset & Marcotte inc.**



Manufacturier de portes et fenêtres  
- Fenêtres P.V.C.  
- Portes d'acier  
- Portes de garage

Lévy Marcotte, président  
Pierre Fiset, vice-président

**Tél. : 418 329-2850**  
**Télé. : 418 500-0600**

84, av. D'Auteuil, C.P. 236, Saint-Basile (Québec) G0A 3G0  
Licence R.B.Q. : 8293 6105-20

**Touche-à-tout** enr.  
L'expérience à bon prix!

Ébénisterie

25 d'expérience

Fabrication et réparation de meubles en tous genres  
Cuisine | Salle de bain | Unité murale  
Restauration de meubles bois, mélamine, polyester

Conception d'armoires

Restauration d'armoires

Projet intermédiaire  
Travail garanti  
Estimation gratuite

Stéphane Matte

Coffre restauré

Tél./télé. : 418.337.3203 Cell. : 418.670.4877

106, av. Industrielle, porte 7, Saint-Raymond

Restaurant-Bar  
**La Croquée**

VOUS OFFRE SON  
**SPÉCIAL**  
SUR LIVRAISON pour **TOUTE L'ANNÉE 2011**

**ASSIETTE CHINOISE**

RIZ ET NOUILLES, SPARE-RIBS  
ET POULET À L'ANANAS  
2 assiettes pour  
**SEULEMENT 14,95\$<sup>+</sup>Taxes**

**PIZZA GARNIE OU PEPPERONI**

2 pizzas 9"  
**14,95\$<sup>+</sup>Taxes**

2 pizzas 12"  
**19,95\$<sup>+</sup>Taxes**

Profitez de notre  
terrasse ensoleillée  
pour vos 5 à 7

**POULET GÉNÉRAL TAO**

2 assiettes pour  
**SEULEMENT 19,95\$<sup>+</sup>Taxes**

Poulet en pâte  
avec sauce du  
Général Tao  
servi avec riz

**Spécialités**  
Pizza • Mets chinois  
Mets italiens  
Mets canadiens • Brochettes  
Steaks & fruits de mer

**Service de traiteur**

Frais de livraison en sus.  
Spécial sur livraison et commande pour emporter  
Non disponible en restaurant

**www.lacroquee.com** **SERVICE RAPIDE** **418 337-7850**



# Lina Rousseau ... « recevoir autant que donner grâce aux livres »

Après cet article intéressant de Tony sur Éric Boilard, voici quelques lignes tirées d'un reportage du journal *Le Soleil* du dimanche 15 mai qui consacre son sujet à Lina Rousseau, résidente saisonnière du lac où elle partage avec son compagnon Jean François Rolland des moments de pure détente et de réflexion sur l'île Genoïs. Souvenez-vous, dans les éditions précédentes, nous avons consacré un espace à ses plus récents ouvrages. Lina nous fait aussi toujours le plaisir d'offrir un éventail de ses nouveaux livres à la bibliothèque de l'A.P.L.S.I.



« Lina Rousseau est chez elle parmi les livres. Elle en a manipulé des milliers à titre de responsable d'une bibliothèque. Et maintenant son métier est d'en écrire et de raconter ses histoires dans les écoles et les hôpitaux. Son objectif ? Faire aimer la lecture aux enfants ... Au fond de sa mallette, un toutou, Galette, héros de ses cinq séries d'albums pour les petits de trois ans et plus. Depuis 2005, elle a écrit un total de 20 albums éducatifs qui ont pour thème les livres, le temps, les fêtes, les lieux et la santé. Galette est de tous les récits, avec sa joie de vivre et sa bonté, son dynamisme et son imagination. Chaque page n'a que deux ou trois phrases, mais il y a des rimes au détour de chacune, avec des chansonnettes et des nouveaux mots comme concertino et zigzaguant. À la fin des histoires, quelques questions interpellent et stimulent les enfants. Lina Rousseau fait partie du programme québécois « La culture à l'école » qui permet à des auteurs de se rendre en classe présenter et lire leurs livres « Ça aide les enseignants à partir leurs propres ateliers d'écriture », explique-t-elle. Car au fond, telle est la mission qu'elle s'est donnée : transmettre le goût de lire. Elle a d'ailleurs coédité un guide d'animation intitulé *Lire à des enfants et animer la lecture*, destiné aux parents, aux éducateurs et aux enseignants.

Lina Rousseau a étudié en documentation. Elle a été responsable de la bibliothèque de Charlesbourg, qu'elle a quittée, en 2008 après en avoir piloté l'agrandissement. « Je tenais à installer les enfants au cœur de la bibliothèque, raconte-t-elle. On a donc aménagé un îlot vitré où ils peuvent être un peu bruyants sans déranger les adultes ». Déjà, elle organisait des ateliers littéraires et des animations autour du livre, activités qu'elle préférait de beaucoup aux tâches administratives.

## Le grand saut

« Pendant l'agrandissement, l'écriture était ma soupape » poursuit-elle. En 2008, elle a fait le « grand saut » pour se lancer dans le métier d'écrivain. Galette existait déjà. Il était la mascotte pendant ses animations. Elle l'a ramené dans ses livres. L'auteure a donc pris son stylo, ses feuilles et ses effaces pour pondre ses albums de 24 pages, qu'elle a soumis à son comité de lecture, envoyés à la maison d'édition Dominique et Compagnie, puis remis à l'illustratrice Marie-Claude Favreau. « Elle a le même brin de folie que moi » confie-t-elle... Les jeunes malades du Centre mère-enfant bénéficient parfois de la visite de Lina Rousseau, qui leur change les idées en leur faisant un brin de lecture. Un jour un parent lui a dit, en désignant sa petite fille ; « C'est la première fois qu'elle sourit ». Sacrée récompense pour une lectrice bénévole ! L'auteure a soumis à un éditeur une histoire tirée de son expérience au Centre mère-enfant. « C'est touchant, mais il y a de l'espoir », résume-t-elle. En juin, elle répètera l'expérience de l'an dernier, soit distraire, avec des contes bien sûr, les enfants qui assistent ou participent au téléthon *Opération Enfant Soleil*. »

Quatre nouveaux délicieux albums de Galette seront disponibles à notre bibliothèque cet été, de même qu'un livre intitulé *Une drôle de journée pour madame poule*, qui véhicule l'idée que l'entraide est précieuse





# NATHALIE BEAULIEU

agent immobilier affilié

## de SAINT-RAYMOND

*près de vous  
pour vous servir*

*en toute* **Tranquilli-T**

### Si votre transaction est retardée ou annulée...

**RE/MAX\* vous rembourse les frais occasionnés.**

La promesse d'achat est signée. Votre acheteur se désiste ou demande un délai. RE/MAX vous rembourse vos dépenses jusqu'à 25 000 \$.

### Si votre acheteur décède...

**RE/MAX\* vous paie le prix convenu dans la promesse d'achat.**

Votre acheteur ou son/sa conjointe décède. La promesse d'achat est annulée. RE/MAX vous paie votre maison au prix convenu dans votre promesse d'achat.

### Si vous avez besoin d'une assistance juridique...

**RE/MAX\* vous l'offre.**

Que vous soyez acheteur ou vendeur, si vous découvrez des problèmes ou un vice caché après la transaction, RE/MAX vous donne accès à une info-ligne gratuite pour consulter un conseiller juridique. RE/MAX couvre aussi les honoraires d'un professionnel jusqu'à 5 000 \$ en cas de litige.



Certaines conditions s'appliquent  
\*Dans le cadre du programme Tranquilli-T



**Opération  
Enfant Soleil®**  
Des soins en premier



**Vous voulez vendre, acheter OU vous cherchez...**

J'ai **@ccès** à tout ce qu'il y a sur le marché.

Vous pouvez réaliser un rêve en toute **Tranquilli-T** avec moi.

*À l'écoute de vos besoins.*

**RE/MAX @ccès**

**418 948-1000**

[www.nathaliebeaulieu.com](http://www.nathaliebeaulieu.com)

# Au feu! Au feu !

En juillet 2010, plus d'une dizaine de pompiers de Saint-Raymond intervenaient sur l'île Nadeau. Dès leur arrivée au Club nautique, les bateaux sont déposés à l'eau et l'équipement y est déposé avec la première équipe d'intervenants. La traversée se déroule bien mais on constate que le bateau est peut-être un peu trop chargé en fonction des vagues... Heureusement sans conséquences fâcheuses. Les pompiers arrivent au quai de l'île et y déposent leur équipement pendant qu'une première équipe analyse les lieux pour planifier la meilleure intervention possible. On recherche les dangers potentiels tel que propane et on vérifie s'il y a des victimes sur les lieux de l'intervention. Ils débutent le déploiement de l'équipement : pompe, boyaux, bonbonne d'air. Pendant ce temps, les communications sont établies et les demandes de matériel spécifique sont envoyées à l'équipe qui est restée au camion. La deuxième vague de sapeurs arrive sur les lieux avec d'autre matériel. Ils sont prêts! La pompe démarre et nos valeureux guerriers du feu attaquent l'ennemi. Heureusement, ce n'était qu'une activité de formation pour nos combattants.

Régulièrement, l'équipe des sapeurs de notre municipalité viennent faire un exercice sur l'île. Ce moment leur permet d'approprier leur équipement nautique, de parfaire leurs techniques d'intervention en milieu éloigné et poursuivre leur formation autant pour les vétérans que pour les nouveaux pompiers. Chaque geste est analysé. Toutes les possibilités sont envisagées. Ils doivent être prêts à toute éventualité pour protéger des vies et sauver nos biens.

Il est agréable de voir la solidarité qui soude cette équipe. Ils ont du plaisir à travailler ensemble. Ils ne forment qu'un! La moquerie fait partie du décor. L'un d'eux a eu de la difficulté à démarrer le moteur de son bateau, la corde étant restée dans ses mains... et le bateau dérivant vers le rivage. Débrouillards comme ils le sont, ils s'en sont sortis à temps et ont évité les roches.

Nous ne souhaitons à personne d'être victime d'un incendie. Mais il est agréable de voir que les pompiers de Saint-Raymond se pratiquent par chez nous pour être prêts dans l'éventualité



d'une intervention au lac Sept-îles. Le plus important, c'est que VOUS soyez prêts! Avez-vous changé les batteries de vos détecteurs de fumée? Vos détecteurs sont-ils en règle avec les normes? Avez-vous des extincteurs de type ABC ? Votre foyer, poêle à bois ou poêle à combustion lente respecte-t-il les normes de dégagement? Il ne faut pas oublier les règlements concernant les feux à ciel ouvert. Si vous avez des questions concernant la sécurité incendie, n'hésitez pas à communiquer avec le service des incendies de notre municipalité.



**Jean-Guy Cantin inc.**  
une entreprise privée  
pour un meilleur service

Shell

**418 337-2705**

Huile à fournaise - Huile à poêle  
Gazoline - Diesel

Huile à moteur - Huile hydraulique

1409, Rang Notre-Dame, Saint-Raymond G3L 1M9



**LES PUIITS  
DU QUÉBEC**

**PUIITS ARTÉSIENS**

Géothermie • Hydro-fracturation • Système de pompage

**Steeves Pelletier, CA**  
président

1215, rue François-Normand  
Saint-Nicolas (Québec) G7A 4X6

Cellulaire : 418.241.8877

www.puits.com info@puits.com



T. : 418.653.4582 Sans frais : 1 866.653.4582



Bassin d'eau, lac artificiel



Pour un  
environnement  
**différent**

*Krystopher Marcoux*  
Styliste paysagiste

**418 809-4963**

www.aqua-plus-paysagiste.com



Pavage, interbloc et muret



Spa naturel Feng Shui



125, Grande Ligne  
Saint-Raymond G3L 2Y4



**Réparation  
à domicile**

**ENTREPOSAGE**

**• VENTE ET SERVICE •**

Tél. : 418 337-8744 • Fax : 418 337-8745

Courriel : vstar@cite.net • Site : www.performancevoyer.com



ESSENCE  
AVEC SERVICE

**Ponton**



**Isabella Place est l'épouse de notre gardien Didier.  
Nous lui avons demandé de nous livrer ses premières impressions sur lac**

# Ma rencontre avec le lac Sept-Îles de Saint-Raymond

"C'est un lit de verdure où coule une rivière..." mais que dis-je, c'est un lac où se mire le ciel qui tend son visage radieux. Telle la Dame du lac, je regarde à en perdre la vue, cette douce et limpide immensité qui s'offre à moi.

Quand je suis arrivée, le temps peu clémente inondait les terres d'une pluie froide et incessante. Des milliards de gouttes claquaient à la surface de l'eau et donnaient l'impression que le lac était peint à la façon des pointillistes. L'eau semblait d'un gris uniforme, mais à bien y regarder pour l'œil averti, un incroyable dégradé de tons s'égrenait. De subtils reflets miroitaient à la surface créant un crépitement d'étincelles. Le vent, par instant, balayait l'eau qui se ridait comme la peau d'une vieille femme. Quand les rafales se faisaient plus intenses, de douces ondes s'offraient, comme l'amant dont les bras s'ouvrent et vous invitent à l'embrasser. Toute la beauté de cette nature sauvage et pleine me saisissait.

Ce lac est comme un berceau posé au creux de collines gardiennes de sa souveraineté. De jolies maisons habillent ses côtes, et le soir comme pour lui faire honneur, les habitants des chaumières allument les lumières qui se reflètent comme les paillettes de la robe d'une grande cantatrice. De plus, à cette heure tardive, l'atmosphère intime du lac incite les insectes ou rapaces nocturnes avec leurs grincements et hululements, à se joindre à cette fête. Pour peu que la lune montre son visage, le lac devient alors de plus beau spectacle *Son et lumière* naturel.

J'étais tellement fascinée que j'ai cherché à capter sur la pellicule le moment de sa naissance, quand il commence à apparaître aux premiers lueurs de l'aube. Les voiles rose pâle des rayons solaires qui s'étendaient par delà les collines, le teintaient d'une douce couleur mauve. Au fur et à mesure que le jour s'installait, une palette chromatique s'étirait sur l'eau. Le mauve devint bleu, puis bleu foncé et enfin vert avec, par intermittence, des phases de couleurs, des tons que je ne connaissais pas.

Le ciel, au quatrième jour de mon arrivée, enfin se para d'un bleu azur limpide et là comme un miracle, l'eau parfaitement calmée des affres du mauvais temps précédent, devint aussi bleue que ce ciel. Il semblait que l'azur touchait l'eau et que l'eau touchait l'azur, tout était subtilement confondu dans une magnifique complicité de ces deux-là.

La nature qui se réchauffait, accompagnait avec elle, les nombreux canards qui se disputaient le ciel et cancanèrent joyeusement. Les uns plongeaient fièrement transperçant le miroir comme des flèches, d'autres se laissaient glisser mollement. Parfois on en voyait qui disparaissaient sous l'eau à la recherche de quelques poissons. Leurs ailes crépitaient et résonnaient dans le silence contenu du lac par la forêt alentour.

A un moment donné, mes chiens, deux beaucerons qui m'accompagnaient dans ma contemplation, se mirent à aboyer et j'eus l'impression que la surface de l'eau frissonnait tant la résonance des



jappements était perceptible, car à cette heure matinale, les maisons autour du lac sommeillaient encore et la nature dormait.

Je chéris ces instants que je me flatte de partager avec la nature. Il me semble que je suis seule au monde, avec le sentiment de grandir, de pouvoir me ressourcer un peu en tête à tête avec la mystérieuse beauté de notre terre.

Il est difficile de ne pas tomber en amour devant tant de majesté. Peut-on s'imaginer être perdu en forêt, loin de tout, et aboutir à ce lac que l'on pourrait confondre avec une vallée. En s'asseyant sur la rive pour prendre un peu de repos après une longue marche, le clapotement de l'eau vous berce. En fermant les yeux, ne songeriez-vous pas un instant que vous êtes peut-être arrivé au paradis.

Alors j'ai cherché à en faire le tour par la route qui le borde. Par moment, celle-ci se trouve assez près pour le voir encore, mais à d'autres, il disparaît derrière les arbres qui le masquent comme pour mieux le préserver des curieux et de ceux qui voudraient le dompter.

Les bateaux qui animent ses flancs glissent pour certains langoureusement, alors que d'autres dans un vrombissement de moteur, l'enfourche comme un cavalier au galop sur sa monture. Chacun cherche à l'apprivoiser à sa façon. Mais en fait, ce n'est pas l'homme qui domine le lac, mais le lac qui domine l'homme. Il est là depuis des milliers d'années et si chacun en prend soin, il nous apportera encore une belle plénitude et nous emportera dans ses rêves et ses secrets.

Le lac Sept-Îles a été inventé et créé pour tous ceux qui l'aiment et qui l'admirent.

Il me parle, je l'écoute, et j'ai encore de longues conversations à venir avec lui.



## L'AMI PAYSAGER

- ✓ Terrassement
- ✓ Excavation
- ✓ Drainage
- ✓ Chemin forestier
- ✓ Champ d'épuration
- ✓ Fosse septique

**Jim Vaillancourt**      **418 803-8727**  
    **418 337-8727**



### Location Économique M. Paquet Inc.

144, av. Saint-Jacques, Saint-Raymond Tél.: 418 337-8101

- Location d'outillage
- Sciage de béton
- Vente pièces propane/remplissage
- Vente pièces VR (véhicule récréatif)
- ÉNERGIE SOLAIRE
- Location d'équipement réception
- Décoration de salle
- Arrangement de ballons
- Location de costumes
- Feux d'artifice



*On trouve de tout... même un ami!*

Michaël Gariépy, pharmacien-affilié

**OUVERT 7 JOURS**

Lundi au vendredi 9h à 21h  
 Samedi et dimanche 9h à 18h

**LIVRAISON GRATUITE**

*du lundi au vendredi*

**service à l'auto**      [www.jeancoutu.com](http://www.jeancoutu.com)

212, rue Saint-Jacques, Saint-Raymond **418 337-3030**



418 337-4899

481, rue Saint-Joseph  
 Saint-Raymond



Caroline Genois  
 Massothérapeute  
 6 ans d'expérience

- Suédois
- Thérapeutique
- Détente
- Pierre chaudes
- Point Trigger
- Bambou
- Hawaïen
- Thai
- Polynésien

Reçu d'assurance A.M.Q. et croix bleue

[www.massotherapieafleurdepeau.com](http://www.massotherapieafleurdepeau.com)



*Soyez prêt  
 pour l'été!*



**Service de réparation  
 de véhicules récréatifs  
 de toutes marques :**

- Moteur bateau
- Moto
- VTT
- Motoneige
- Scie à chaîne
- Coupe bordure
- Tondeuse
- Tracteur

**Génératrice  
 DUCAR**

**Tracteur à  
 GAZON  
 et tondeuse  
 CASTEL GARDEN**

**Moteur Hors-bord  
 4 temps PARSON**

**Scie à chaîne  
 et coupe bordure**

**.Jonsered**



Saviez-vous que  
**MG SPORT**  
 fait la vente  
 d'accessoires pour tous  
 véhicules récréatifs ?

**PRIX TRÈS  
 COMPÉTITIFS**

*Prop. Mario Genois*

720, Principale, **SAINT-LÉONARD** **418 337-8360**

# Nos activités en images



# GIRARD BRIQUETEURS INC.

## ENTREPRENEUR EN MAÇONNERIE

R.B.Q. - 8108-0640-12



**POSE : PIERRE  
BRIQUE  
BLOC**

124, des Tulipes  
Saint-Raymond (Québec)  
Télec. : 418 337-3363

Information : Stéphane Girard  
**418 337-6849**

**4<sup>e</sup>**

Génération  
à votre service  
Martin, Stéphane  
et Guy



**Place Côte Joyeuse**  
au quotidien

Banque Nationale	418 337-6731
Bizou	418 340-1438
Marchand-Giguère	418 337-6751
Dollarama	418 337-2485
Hart	418 340-1210
Metro	418 337-6781
Ongles Modernes	418 337-1305
SAQ	418 337-2950
Studio 333 (Coiffure)	418 337-2121
Studio Mode	418 337-1349
Tabagie Josée (Sears)	418 337-6761
Ultramar	418 337-7256
Zabé Jeans	418 337-3125

[www.placecotejoyeuse.com](http://www.placecotejoyeuse.com)

GARAGE SYLVAIN PAQUET & fils inc.

MÉCANIQUE GÉNÉRALE • STATION SERVICE • DÉPANNEUR



Marie-Josée Bourgeois  
Sylvain Paquet



• Téléc. : 418 337-1339 • Tél. : **418 337-7646**

728, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond (Québec) G3L 1M3  
syl-jo@cite.net



Clinique de denturologie  
**Yvon Paquet d.d.**



- Prothèse dentaire conventionnelle
- Prothèse sur implants
- Service de réparation 1 heure
- Essayage des prothèses avant la mise en bouche finale
- Bénéficiaire de l'aide sociale accepté
- Gouttière de blanchiment de dents

*À votre service  
depuis plus de  
35 ans !*

Examen et estimé **GRATUITS**

267, Saint-Maxime, Saint-Raymond

**418 337-2655**



**St-Raymond**  
*Service em.*

Entretien et réparation  
Appareils électroméagers  
et de réfrigération  
de toutes marques

**418 337-6192**

Raymond Jobin  
Étienne Jobin

877, Côte Joyeuse  
Saint-Raymond G3L 4B5



Marie-Claude Paquet  
massothérapeute et  
propriétaire



MASSAGE



SAUNA



MINI SALLE  
D'ENTRAÎNEMENT

**418 987-8808** 178, rue Saint-Émilien, Saint-Raymond

# Merci à nos commanditaires

**pour tout ce qui compte™**

 **LEMIEUX NOLET**  
COMPTABLES AGRÉÉS  
SERVICES-CONSEILS  
SYNDICS DE FAILLITE  
ET GESTIONNAIRES

Lévis • Québec • Donnacona  
Lac-Échemin • Montmagny

LÉVIS 418 833-2114 5020, boul. de la Rive-Sud  
QUÉBEC 418 659-7374 1265, boul. Charest Ouest, bureau 1000  
[www.lemieuxnolet.ca](http://www.lemieuxnolet.ca)

 **Alex Coulombe ltée**  
*Depuis 1905*

**DERY**telecom   
*toujours en ligne*

**provigo**   
ALIMENTATION PLAMONDON INC.

CENTRE DENTAIRE

# Dionne

*Centre dentaire Dionne inc.*

Service orthodontie +  
implantologie





Dr Jean-Sébastien Dionne DENTISTE    Dr Pierre Dufour DENTISTE    Dr François Dubé DENTISTE

418 337-7693    418 337-4641  
200, boulevard Cloutier, Saint-Raymond

*Concept Granite.com*

Pour donner cachet et résistance, optez pour le granite!

[www.conceptgranite.com](http://www.conceptgranite.com)




Karolyne Cauchon




Comptoir et tuiles

Produits d'aménagement paysager

475, avenue Delisle, Rivière-à-Pierre  
418 323-2455 poste 130

# Portneuf

informatique

[www.portneufinfo.com](http://www.portneufinfo.com)

- Réparation en atelier & sur la route
- Vente d'ordinateurs neufs
- Cartouches d'imprimantes
- Support à distance
- Cours et formations sur mesures
- Caméras de surveillance
- Spécialistes WIFI ( sans fils )



Des techniciens qualifiés  
**à votre service !**



488 St-Pierre  
St-Raymond, Qc  
G3L 1R5  
418-337-1369

Unimat  
Centre de rénovation  
**LABRIE**

**Rénovation**

- Portes et fenêtres
- Revêtement extérieur
- Toiture - isolation
- De tout pour vos projets de rénovation
- Service conseil rénovation, plan, soumission, etc.

**Livraison**

- Couvre plancher
- Peinture Inov
- Service de pose
- Dépositaire Béton Bolduc

*Surveillez nos promotions dans la circulaire*



207, Saint-Jacques  
Saint-Léonard 418 337-7150



# Notre patinoire

## Une image vaut mille mots... nous en avons une quantité!

Notre patinoire, ce beau souvenir de l'hiver 2010-2011, a fait jaser, elle a attiré des foules venues des kilomètres à la ronde.

La patinoire la plus longue au Canada en Amérique du Nord, semble-t-il était bien au lac Sept-Îles ! Une bonne douzaine de kilomètres. Et la qualité de la glace était dans la majeure partie des cas exceptionnelle, certifiée Yves Garneau, un compétiteur qui en a vu d'autres, tant aux États-Unis qu'en Europe.

Éric Lessard, Serge Thibeault, Denis Cayer, Maxim et Bernard Carignan sont les principaux responsables de cette initiative. La patinoire a ouvert ses « portes » dès que l'épaisseur de la glace l'a permis et est restée ouverte tant que dame nature a collaboré. Bien que nous fussions les premiers et principaux utilisateurs, le mot s'est vite passé et nous avons rapidement constaté la présence « d'étrangers » qui, pour notre plus grand plaisir, sont venus pratiquer leur activité favorite sur une surface bien entretenue.

Une bonne dizaine de personnes, bénévoles, ont mis la main à la pâte pour entretenir le sentier glacé. Nous ne pouvons tous les citer au risque d'en oublier, tant ils étaient nombreux à donner de leur temps pour une heure ou un peu plus. Certains autres n'ont jamais été identifiés sous les casques et les tuques.

Mais nous ne pouvons passer sous silence l'implication remarquable, quelles que soient les conditions météo, de Normand Beaupré qui, juché sur son 4 roues a apporté une aide précieuse, ni celles de l'entreprise Victorin Noreau, de François Dumas, d'Henry Gauvin, de Denis Cayer qui, à l'aide de leur pick-up ou d'un souffleur ont déblayé rapidement la neige lorsqu'elle était trop pesante.



1190, Chemin Industriel, Saint-Nicolas (Québec) G7A 1B1  
Tél. : 418 831-2245 • Téléc. : 418 831-6302



**Les avantages des solutions Honco**

- Une grande portée libre
- Une rapidité de construction
- Une isolation supérieure
- Une économie d'énergie considérable

RBQ. : 8311-9529-20

[www.honco.ca](http://www.honco.ca)

*Un nom et un numéro à retenir...*



Coiffure homme • femme • enfant

**418 337-2121**

AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS

Place Côte Joyeuse  
Saint-Raymond

Dépositaire  
des produits





**Mario Boilard**  
Notaire et  
conseiller juridique  
[mboilard@notarius.net](mailto:mboilard@notarius.net)

*Votre notaire,  
un partenaire de confiance !*



**Nathalie Renaud**  
Notaire et  
conseillère juridique  
[nrenaud@notarius.net](mailto:nrenaud@notarius.net)



**BOILARD, RENAUD**  
NOTAIRES INC.

**SIÈGE SOCIAL - SAINT-RAYMOND**  
196, avenue Saint-Michel  
Saint-Raymond (Québec) G3L 3W6  
Téléphone : 418 337-2222  
Sans frais : 418 254-8924  
Télécopieur : 418 337-2271

**Pour tous vos contrats notariés tels que :**

- Achat/vente d'une propriété
- Testament/mandat d'inaptitude
- Emprunt hypothécaire
- Convention d'indivision et autres

[www.boilardrenaud.com](http://www.boilardrenaud.com)

**PLACES D'AFFAIRES**

**Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier :**  
2, rue Laurier  
Téléphone : 418 875-1671

**Val-Bélair :** 1017, rue Impériale, bureau 101  
Téléphone : 418 842-4448

**Cap-Santé :** 348, route 138  
Téléphone : 418 285-5457

## GARAGE L. VOYER

### PIÈCES D'AUTO ENR.



**À votre service  
depuis 48 ans**

## Récupération

**Nous sommes acheteurs pour les pièces  
et la ferraille :**

- Automobiles • Camions
- Tracteurs • Etc.

- Transport de machinerie lourde
- Service de remorquage 24 heures par jour
- Achat et vente d'automobiles usagées et accidentées
- Atelier du silencieux Walker

**Nous payons en argent comptant**

**418 337-7102**

permis de récupération SAAQ

**Permis de  
recyclage**

**1035, rang du Nord, Saint-Raymond**

**Un service solide  
et coulé dans le**

# BÉTON

**mini-mix**

SAINT-BASILE INC

**418 329-2619**

Guy Germain, propriétaire



Bétonnières plus petites pour vos endroits restreints.

# Notre patinoire



# RESTO PUB

Marie-Josée Paradis,  
propriétaire



Internet sans-fil



À la découverte d'une cuisine **DISTINCTIVE**  
et d'une ambiance **INDOUBLIABLE**

## + FONDUE CHINOISE +



à volonté

Tous les samedis  
à partir de 16h

**16,95\$** /pers.

incluant fondue parmesan +

## FESTIVAL DE MOULES

dès 16h  
tous les jours

**11,95\$**  
incluant une frite



+ SERVICE DE  
TRAITEUR  
pour tout genre  
de réception

+ PETITS-DÉJEUNERS  
à partir de 7h  
TOUS LES JOURS

+ Déjeuner **BRUNCH**  
Tous les dimanches  
dès 9h30

4517, route Fossambault, Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

[www.pubjacquescartier.ca](http://www.pubjacquescartier.ca)

**418 875-0707**

ST-RAYMOND

# Germain



Buick

GMC



Buick  
Enclave  
2011

Buick  
Regal  
2011



O  
U  
V  
E  
R  
T  
L  
E  
S  
A  
M  
E  
D  
I



## GERMAIN NISSAN DONNACONA



Murano  
2011

Altima  
2011



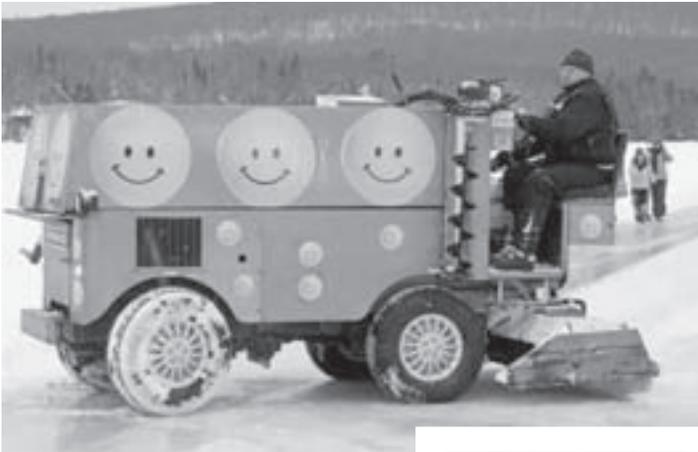
560, Côte Joyeuse, Saint-Raymond **418 337-2226**

[www.germainchevrolet.ca](http://www.germainchevrolet.ca)

104, Commerciale Donnacona **418 285-0970**

[www.germainnissan.ca](http://www.germainnissan.ca)

# Notre patinoire





## PERRON ET DION NOTAIRES

**Me Bernard Perron, L.L.L., D.D.N. • Me Annie Dion, LL.B., D.D.N.**  
Notaires et conseillers juridiques

135, avenue Saint-Jacques, suite 200  
Saint-Raymond, Québec G3L 3Y4

**Tél. : 418 337-2621** Fax: 418 337-2877  
Adresse électronique : bperron@notarius.net

Cessionnaire des greffes de :  
Me Philémon Bergeron, notaire  
Me Marcel LaRue, notaire  
Me Henri LaRue, notaire



**VENTE ET RÉPARATION**  
Scie à chaîne • Tondeuse

### Vente et services

- SCIE À CHAÎNE
- TONDEUSE
- SOUFFLEUSE À NEIGE
- DÉBROUSSAILLEUSE

129, SAINT-JACQUES, SAINT-RAYMOND G3L 0B8 • TÉL. : **418 337-2891** • FAX : 418 337-3476



Gouttières sans joint

**Pour une meilleure protection  
de votre propriété.**

- Gouttières d'aluminium ou d'acier,  
sans joint (Toutes couleurs disponibles)
- Clous ou crochets invisibles
- Pare-feuilles
- Soffite
- Fascia

**ESTIMATION  
GRATUITE**

**GARANTIE**  
matériel **25 ans**  
main-d'oeuvre **10 ans**

RBQ. 8102-6759-30  
APCHQ. 200049-06-2000

**Olivier Argenty**

521, de la Joie, Saint-Raymond

**418 873-3738 • 418 953-2491**

**www.gouttieresselect.com**

**VOUS POUVEZ CONSULTER NOS  
QUATRE JOURNAUX...**

[www.impressionsborgia.com](http://www.impressionsborgia.com)

LE NOUVEAU  
**MARTINET**

L'INFO  
**PONT**

La VOIX de  
**L'OUEST**  
de Portneuf

**@INFOPORTNEUF**  
le portail de la vie dans portneuf  
[www.infoportneuf.com](http://www.infoportneuf.com)



## HEURES D'OUVERTURE DU CLUB NAUTIQUE EN 2010

<b>Du 17 juin au 15 juillet</b>	vendredi le 17 juin, Samedi et dimanche Du lundi au vendredi	<b>13 h à 19 h</b> <b>9 h à 19 h</b> <b>12 h à 19 h</b>
<b>Du 16 juillet au 31 juillet</b>	Tous les jours	<b>9 h à 19 h</b>
<b>Du 1 août au 16 août</b>	Samedi et dimanche Du lundi au vendredi	<b>9 h à 19 h</b> <b>12 h à 19 h</b>
<b>Du 19 août au 11 septembre</b> (Fermeture du club le 11 sept. à 17 h.)	Jeudi 1 et vendredi 2 septembre Samedi, dimanche et lundi, le 5 septembre	<b>12 h à 19 h</b> <b>9 h à 17 h</b>

Pour mettre un bateau à l'eau, en dehors des heures normales d'ouverture, il est possible de prendre rendez-vous **à 24 heures d'avis** pour assurer la disponibilité d'un responsable en laissant un message avec votre demande et vos coordonnées dans la boîte vocale du club. (418 337-3232) Un préposé vous téléphonera pour confirmer le rendez-vous du lendemain. Nous demandons votre collaboration pour respecter des heures raisonnables entre **9 h et 12 h et 13 h à 17 h**, selon la disponibilité du responsable. **Un montant de 10.00 \$ est exigé pour le service sur rendez-vous.**

## Nos activités

### LES VENDREDIS « 5 À 7 »

Cette activité permet à plusieurs d'entre vous, jeunes comme plus âgés, de venir débiter la fin de semaine de façon agréable entre amis dans une atmosphère de détente tout en dégustant les excellents mets offerts à prix modiques et préparés par l'équipe du Manoir selon le thème du jour. Consultez le calendrier et soyez des nôtres pour partager ces moments de détente. Vous êtes aussi invités à venir tous les autres vendredis pour prendre un verre et rencontrer vos amis mais il n'y a alors aucun repas de disponible. Le bar est ouvert en tout temps au club. Les dates à venir sont : 15 juillet, 29 juillet, 12 août, 26 août, 2 septembre et 16 septembre et exceptionnellement le 2 juillet (un samedi lors de la journée champêtre),

### COURS D'AÉROBIE POUR ADULTES

Profitez d'un moment dans la semaine pour vous activer et donner du tonus à votre muscle cardiaque. Vous serez invités à y aller à votre propre rythme par Maryline Voyer, entraîneuse FIDA. Les lundis de 18 h 30 à 19 h 30 du 13 juin au 01 août au club nautique, coût 35 \$ pour la session, (52 \$ pour les non-résidents de Saint-Raymond). Vous devez apporter vos poids. Inscriptions au Service des Loisirs de la ville de Saint-Raymond. 418 337-2202 poste 3.

### VIE ACTIVE POUR LES PERSONNES DE 50 ANS ET PLUS (DÉBUT, JEUDI, 16 JUIN)

Activité physique conçue pour aider le tonus musculaire, la

santé cardiovasculaire, la flexibilité et l'équilibre. Viactive, c'est également une activité sociale où on y découvre un sentiment d'appartenance et où on observe le sentiment de bien-être et l'amélioration de l'estime de soi.

Le jeudis matin de 9 h 30 à 10 h 30 du 16 juin au 4 août, au club nautique, coût pour la session, (52\$ pour les non-résidents de Saint-Raymond). Inscriptions au Service des Loisirs de la ville de Saint-Raymond. 418 337-2202 poste 3.

### TERRAIN DE PÉTANQUE

Découvrez notre nouvel espace de pétanque, ouvert à tous, tous les jours.

Inscription aux tournois et réservation du terrain : 418 337-3232

**Pour information ou constitution d'une ligue**, téléphonez à monsieur Jacques Courchesne au 418 337-4158

### LA FOIRE DU LIVRE USAGÉ

**Le dimanche, le 26 juin au club nautique de 11 h à 16 h**

**Des livres usagés sont disponibles pour un prix dérisoire de 1.00 \$ à 8.00 \$. Venez bouquiner et rencontrer vos bénévoles pour partager votre passion de la lecture. Venez voir les nombreuses nouveautés de 2011 qui seront disponibles cet été à la bibliothèque et profitez-en pour vous inscrire.**

## LA BIBLIOTHÈQUE

**La bibliothèque du lac Sept-Îles ouvre ses portes le 2 juillet. Elle offre aux membres un choix très intéressant de volumes : BEST SELLERS, BIOGRAPHIES, ROMANS POLICIERS, CONTES, NOUVELLES, BD, etc. Il y en a pour tous les goûts et tous les âges. De belles collections autant pour les adultes que pour les enfants. Chaque année, la bibliothèque s'enrichit de nouvelles parutions. L'équipe de bénévoles vous attend en grand nombre à la chapelle du lac et se fera un plaisir de vous accueillir et de vous conseiller. Encouragez vos enfants à venir nous visiter et passez de belles heures de lecture. On accepte les dons de livres. Merci aux généreux donateurs qui apportent des livres usagés pour enrichir la bibliothèque.**

Le coût est de **3 \$ par enfant et 6 \$ par adulte pour la saison**

**Horaire:** Tous les samedis de 10 h à 12 h . À compter du 2 juillet jusqu'au 3 septembre 2011. Pour information à l'APLSI, contactez madame Jacqueline Côté Bilodeau, 418-337-6979

## Journée champêtre « écoutons notre lac »

Le samedi, 2 juillet

Découvrez notre programme en page 29

## LE SOUPER DES MEMBRES le samedi 23 juillet

Animé par le groupe « Les réfugiés », notre souper sera cette

année encore préparé par le Manoir du lac Sept-Îles. Le tarif est fixé à 30.00 \$ pour les membres et 35.00 \$ pour les non-membres.

Au Menu Gaspacho en entrée, Brochette estivales en plat principal, dessert et café.

## SOUPER DES FEMMES le mardi 23 août vers 17 h

**Coût :** 15 \$ par personne (taxes incluses)

Au coût de 15.00 \$ par personne, ouvert exclusivement aux femmes, ce souper qui aura lieu au Club nautique se veut être un moment d'échanges privilégiés. Vérifiez les détails du programme quelques semaines avant l'activité sur APLSI.com

## LE TENNIS GRATUIT POUR TOUS,

### Profitez de nos nouveaux terrains

Afin de favoriser une pratique familiale du tennis, l'accès au tennis est GRATUIT EN TOUT TEMPS. Le principe du premier arrivé premier servi sera de mise. La collaboration de tous est demandée pour éviter les conflits et ne pas accaparer le tennis pour une période trop longue. Réservez votre terrain au 418 337- 3232

## Danse Zumba

Tous les mardis à compter du 21 juin et jusqu'au 9 août au club nautique, cours de danse zumba. Inscription auprès de Kristina Bosvik au 418 337 2660

# Notre Site Internet

Les chiffres sont éloquentes, le travail phénoménal de Georges Paradis qui a construit notre site Internet de A à Z répond absolument à nos besoins. À la fois outil d'information et de documentation pour nos membres, le site Internet, via son intranet est devenu un instrument indispensable au fonctionnement de notre association. Nul ne peut imaginer le nombre d'heures de travail que notre directeur a consacré à la construction de notre site. Nous vous invitons à consulter régulièrement le site APLSI.com. Vous serez ainsi au fait de toute l'actualité du lac que ce soit en matière d'environnement, d'animation, de suivi de travaux. Vous constaterez par vous-même notre évolution fulgurante avec le chiffres qui suivent .

Mois	Visiteurs différents	Visites	Pages
Jan 2010	198	357	1979
Fév 2010	186	342	2068
Mar 2010	235	473	2979
Avr 2010	270	566	3228
Mai 2010	324	579	2967
Juin 2010	334	559	2563
Juil 2010	490	822	4088
Août 2010	439	810	3969
Sep 2010	326	581	2172
Oct 2010	432	747	4054
Nov 2010	365	670	2291
Déc 2010	440	836	4235
Jan 2011	1253	2546	11094
Fév 2011	1781	3640	16522
Mar 2011	1084	2492	13899

**APLSI.com**

# Accommodation Marie-Claude inc.

Les 1<sup>er</sup> à vous  
accueillir  
avec le sourire!

Le Dépanneur

**OUVERT**  
DÈS 6H00  
SUR SEMAINE  
ET 7H00  
LA FIN DE  
SEMAINE

**GRANDE VARIÉTÉ  
DE PRODUITS**

**Duo**  
Café/Muffin frais

**BIÈRE À PRIX  
COMPÉTITIF**

**EXCLUSIF**

Droit d'accès pour la Zec Batiscan Neilson  
Accueil Ste-Anne et Accueil Talayarde  
Vers • Glace

775, Saint-Joseph, Saint-Raymond (Québec) G3L 1M4  
Tél. et fax : 418 337-2868

*Johanne Soulard*

- Taille d'ongles - Ongles incarnés
- Callosités - Cors
- Durillons - Hyperkératose
- Crevasses

Soins à domicile

Infirmière auxiliaire  
Spécialiste en soins podologiques  
**418 337-3394**

**Poêles & Foyers**  
PORTNEUF

BATTERIES Expert  
HEAT & GLO  
HARMAN

Vente • Service • Installation  
Bois • Granules • Propane  
Huile • Anthracite • Cheminée

10, boul. Notre-Dame Pont-Rouge G3H 3K5 tél.: 418 873-1404  
pfp@derytele.com

www.poelefoyerportneuf.com RBQ : 8342-2790-46

LA FROMAGERIE *Alexis de* **PORTNEUF** FINE CHEESE MAKERS

Venez goûter  
Le Cendrillon,  
meilleur  
fromage  
au monde!  
(2009)

*Aire de repas  
intérieure et extérieure*

**LA BOUTIQUE EST OUVERTE  
7 JOURS/7**

*Bienvenue aux  
cyclistes, motocyclistes,  
motoneigistes, aux groupes  
organisés et aux écoles!*

- Épicerie fine, pain frais
- Viandes de gibier et produits du terroir
- Plateau de fromages et panier cadeau
- Activité vidéo dégustation sur réservation

En saison

Crème glacée avec coulis à l'érable saucée ou non dans le chocolat belge

418 337-4287 Boutique : poste 240  
71, avenue Saint-Jacques, Saint-Raymond  
www.alexisdeportneuf.com



- Troubles de voisinage
- Achat et vente de maisons
- Vices cachés
- Droits des affaires
- Succession
- Divorce, séparation et médiation familiale

[www.bouchardpagetremblay.com](http://www.bouchardpagetremblay.com)

**Portneuf :**

423 B, rue Saint-Cyrille,  
Saint-Raymond (Québec) G3L 4S6  
Téléphone : 418 337-6688  
Fax : 418 628-1912

**Québec :**

825, boulevard Lebourgneuf, bureau 510,  
Québec (Québec) G2J 0B9  
Téléphone : 418 622-6699

*Chez Morency, vous aurez  
toujours l'heure juste !*



la bijouterie  
**MORENCY**

Création & Remodelage  
de bijoux sur place



SERVICE DE RÉPARATION (24h sur demande)

*Pier-Luc Morency et Miho Nihara,  
propriétaires*

163, Saint-Joseph, Saint-Raymond, G3L 1H7

**418 337-8007**



# La débâcle



Les armées hivernales reculent depuis quelques heures, contenues par un vent tiède surgi de l'ouest, sans vraiment prévenir. Après plusieurs percées de nos lignes, les glaives formés par le gel et la froidure se brisent peu à peu. L'ennemi boréal fuit en groupes dispersés, chassés par le zéphyr printanier ! Celui qui va permettre au lac de renaître. L'hiver résiste encore, les glaces se brisent, se superposent, tintent encore d'un éclat brillant comme l'acier des lames, celui qui nous coupe de l'automne sans crier gare ! Approchons-nous de la glace afin de connaître ses destins obscurs... enfin ! Pour ne pas se faire remarquer et finir prisonnier des armées hivernales, avançons pas à pas vers l'ennemi juré du printemps.

Il semble que les glaces se dissolvent, rongées par l'air tiédi et les derniers rayons solaires dont les pointes retournent encore vers l'azur rougissant de cet fin d'après-midi guerrière du 11 mai 2011. Le lac a enfin « calé ». Le printemps arrive au pas cadencé!



# Les déchets

Contrairement à une idée trop répandue, nos déchets ne sont pas, dans la grande majorité, des cas biodégradables. Un déchet biodégradable est un assemblage de composants naturels, composants qui peuvent être altérés par des bactéries ou des champignons avant d'être avalés par un écosystème jusqu'à un processus métabolique complet.

Les canettes en aluminium, plastiques variés, le verre, ne sont donc pas assimilables par un écosystème. Concernant les métaux, le fer s'oxyde au contact de l'humidité de l'air, l'aluminium, le cuivre s'oxyde au contact de l'oxygène contenu dans l'air, ce qui a pour effet de former un vernis imperméable qui stoppe donc le processus d'oxydation. Ces métaux, hormis

le fer, restent donc jusqu'à preuve du contraire en permanence dans notre environnement.

Concernant les plastiques, le polyéthylène est un matériau dont la réputation est d'être parfaitement stable et inattaquable par les agents chimiques et biologiques que l'on retrouve dans la nature. Il reste donc en permanence dans notre environnement.

Donner des fourchettes de délais de biodégradabilité pour des produits stables et souvent synthétisés par l'homme n'a donc aucun sens, si ce n'est celui de laisser croire qu'ils sont assimilables naturellement à plus ou moins long terme, ce qui n'est pas encore prouvé !

**INSCRIVEZ-VOUS**  
à l'info-lettre du journal web  
**www.infoportneuf.com**

et courez la chance de  
**GAGNER**  
un téléviseur 46 pouces  
haute définition



une valeur de  
**1000\$**

En collaboration avec  
**Les Entreprises  
Gilles Plamondon Itée**  
**La clef des sol**  
www.laclefdesol-egp.com  
418 337-7807

Règlements du concours sur [www.infoportneuf.com](http://www.infoportneuf.com)



*Site internet*

DE LA **passion**  
DANS VOS IDÉES  
*Journaux*



**BORGIA**  
LES IMPRESSIONS INC

Une entreprise

*Signé Portneuf*  
.com

*Imprimerie*

*Conception graphique*

*Presse numérique*

550, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond

**418 337-6871**

[borgia@cite.net](mailto:borgia@cite.net) • [www.impressionsborgia.com](http://www.impressionsborgia.com)

# Nos activités en images



# PROCÈS VERBAL

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2010

tenue le 8 août 2010, à 9h30  
au Club nautique  
du lac Sept-Îles



# VERSION PRÉLIMINAIRE

## 1.- OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Ginette Charette, présidente de l'APLSI, informe l'assemblée que, parmi les 55 personnes présentes, 33 membres en règle ont signé le registre des présences. Puisque la présence de 25 membres est requise pour établir le quorum nécessaire à la tenue de l'assemblée générale, elle déclare la trente-septième assemblée générale annuelle officiellement ouverte. Il est alors 9 h 35.

Les documents suivants ont été mis à la disposition des membres :

- L'ordre du jour
- Le rapport du bureau de direction
- Les états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2009

## 2.- NOMINATION D'UN PRÉSIDENT ET D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Jacques-A. Bilodeau, secondé par Michel Fleury, propose Ginette Charette pour agir comme présidente d'assemblée et André Martin comme secrétaire. Il faut toutefois noter que André Martin devra quitter la réunion à 11h00; il sera remplacé par Georges-Émile Paradis.

**Résolu à l'unanimité**

## 3.- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Jacques Métivier, secondé par Clarence Gagnon, propose l'adoption de l'ordre du jour tel que déposé.

**Résolu à l'unanimité**

## 4.- PROCÈS VERBAL DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Antoine Lacourcière, appuyé par Denis Cayer, propose de ne pas faire la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 9 août 2009 étant donné qu'il a été reproduit dans *L'Alouette* 2010 et également d'accepter intégralement le procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle tel qu'il apparaît à *L'Alouette*.

**Résolu à l'unanimité**

## 5.- RAPPORT DU BUREAU DE DIRECTION

Ginette Charrette, avant de dévoiler les grandes lignes du rapport du bureau de direction, présente et remercie de leur dévouement les directeurs et directrices pour le temps précieux qu'ils ont consacré aux dossiers de l'APLSI. Elle souligne aussi le travail remarquable des bénévoles qui ont consacré plusieurs heures aux rénovations du Club nautique ainsi que ceux et celles qui ont travaillé aux divers comités.

La présidente sortante indique que le bureau de direction s'est réuni à 8 reprises au cours de l'année et que le comité exécutif a tenu 4 réunions. En cours d'année deux démissions sont survenues : Jean-Pierre Thiffault et Henriette Cayer. Ces deux personnes n'ont pas été remplacées.

**Les objectifs et les orientations 2009-2010**

- Faire une planification stratégique
- Immobilisations : construire de nouvelles salles de toilettes et aménager un espace pour les traiteurs
- Augmenter le nombre de nos activités
- Poursuivre notre plan d'action environnemental
- Maintenir la qualité de notre gestion
- Recruter des membres qui peuvent apporter une certaine expertise pour l'APLSI

**La planification stratégique**

Pour faire suite aux clarifications apportées l'an dernier sur le rôle des administrateurs, le bureau de direction a consacré plusieurs heures de travail à l'élaboration de la planification stratégique. Furent remis en question et adaptés à la situation actuelle et future, la mission, les valeurs, les objectifs et les résultats attendus. Ces éléments sont maintenant mieux définis :

La mission

- Promouvoir les intérêts culturels et sociaux des membres; s'occuper du bien-être social et matériel des résidents, soit par la création et l'exploitation d'un centre des loisirs, soit par la promotion de services en commun, soit de toute autre manière.
- Promouvoir et défendre les intérêts des résidents, faire à cet effet des représentations auprès des corps publics et prendre tout autre moyen utile.

Les valeurs

On privilégie des valeurs comme : le respect, la justice, l'intégrité, la loyauté, la confiance, l'entraide, le partage et l'engagement.

L'objectif général

Maximiser le bien-être social et matériel commun des membres de l'association.

Les sous-objectifs

- a) Maximiser le bien-être social en augmentant le sentiment d'appartenance.
- b) Maximiser le bien-être matériel par des interventions auprès des corps publics, par l'amélioration de la protection de notre milieu de vie, par l'amélioration de la communication avec nos membres.

En concluant sur la planification stratégique, Ginette Charrette indique qu'il faudra terminer le travail à l'automne en adoptant les stratégies et les moyens à mettre en place pour atteindre nos objectifs. Chaque comité nous présentera son plan d'affaires. Il est prévu qu'en janvier vous retrouveriez toute l'information sur notre site Internet.

**Les relations avec la Ville**

Plusieurs rencontres ont eu lieu avec les élus municipaux, rencontres empreintes de relations cordiales et de volonté de partenariat. Les sujets abordés lors de ces réunions ont touché notamment l'environnement et la plage Beau Soleil.

L'environnement

Plusieurs rencontres ont été tenues par le comité conjoint APLSI élus municipaux relativement aux orientations en environnement et à la subvention avec le programme *EcoAction*. On trouvera plus de détails plus loin.

La Plage Beau Soleil

Nous avons rencontré les représentants de la Ville et les nouveaux propriétaires à au moins deux reprises concernant ce dossier. La première rencontre a permis à l'APLSI de formuler des commentaires, des préoccupations et des requêtes. La Ville avait déjà fait un excellent travail en favorisant des changements au plan initial (réduction du projet de 91 à 61 condos camping).

La rencontre suivante fut tenue en présence de tous les intervenants au dossier. Les promoteurs étaient très ouverts. Nous avons senti qu'ils voulaient établir d'excellentes relations avec nous et surtout respecter ce à quoi nous nous attendions notamment pour la protection de l'environnement et pour le nombre d'embarcations motorisées. Ils nous ont dévoilé un projet final qui rejoignait nos demandes. Ce projet comporte les éléments suivants :

- 61 terrains de condos camping (pas de fondation, uniquement des VR ou roulottes)
- 41 embarcations motorisées maximum, la ville a modifié son règlement afin d'autoriser qu'une seule embarcation motorisée, par terrain, pour les condos camping
- aucune descente à bateau sur ce site
- mise à l'eau au club nautique, en conséquence les propriétaires de terrain devront donc être membres en règle de l'APLSI
- construction d'un chalet principal pour douches, toilettes et salle de réception, pas de restaurant
- respect des normes environnementales quant à la protection de la rive, du couvert forestier ainsi que des normes concernant les installations sanitaires.

Nous avons invité M. le maire à tenir une séance d'information avec les résidents du lac, secteur lac des Aulnaies pour leur faire part du projet. Cette rencontre s'est déroulée le 13 juin.

Finalement, nous avons rencontré, avec Monsieur le maire, Mme Allard pour connaître ses projets quant à la partie qu'elle a conservée. Selon ses propos, elle continuera d'accueillir une douzaine de campeurs, soit ses plus anciens clients. Si elle décidait de vendre, les promoteurs auraient un droit de premier refus. Quant à sa descente à bateau, elle nous a affirmé que l'usage se limiterait à sa clientèle. Qu'en sera-t-il de la réalité ?

Enfin, d'autres rencontres sont prévues avec les promoteurs.

**Rampe de mise à l'eau**

Pour le service de descente à bateaux, les mêmes règles que les années antérieures et les mêmes heures d'ouverture ont été maintenues.

Afin de permettre la mise à l'eau des embarcations non motorisées, telles que kayak, canot ou planche à voile, et pour que l'utilisation de la rampe de mise à l'eau soit réservée aux seuls membres de l'APLSI tel que prévu à la servitude avec le voisin, des panneaux indiquent maintenant l'emplacement de la descente à l'eau pour ce type d'embarcations non motorisées afin de permettre leur mise à l'eau gratuite par tous les résidents de la municipalité.

**Les installations du Club Nautique**

Les toilettes ont été complètement refaites et un emplacement pour les traiteurs a été aménagé. On a ajouté une rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite, changé une poutre de soutènement de la bâtisse, refait toute la plomberie ainsi que les installations électriques. Le coût de ces travaux s'élève à environ 48 000 \$. Toutes ces dépenses ont été acquittées à même nos liquidités, donc aucun emprunt.

L'équipe de Serge Thibault et de Jean-Pierre Thiffault a dû mobiliser plusieurs bénévoles afin de réaliser ce projet à l'intérieur du budget qui leur était alloué. Nous les félicitons pour la réussite de ce projet. Nous remercions sincèrement tous les bénévoles.

La finition extérieure de l'agrandissement sera terminée en 2011. À venir, la réparation de la clôture entourant le tennis et nous espérons aussi l'aire de jeu.

Depuis 2008, nous avons effectué pour plus de 110 000 \$ de travaux : installations sanitaires, toiture, poutre et toilettes sans avoir recours à la marge de crédit.

**Les activités et services de L'APLSI**

Nous avons à nouveau proposé des activités de divertissement rassembleuses et surtout des plus appréciées par l'ensemble des résidents.

- Cette année, il y a eu trois activités hivernales qui ont attiré au total presque le double de participants des dernières années. Ces activités sont toujours suivies d'un repas au Manoir.
- Pour les activités estivales, la journée des voisins et d'accueil des nouveaux résidents a été ajoutée. Pour la première édition, il y a eu 60 participants sans oublier la présence du maire, mais seulement 2 nouveaux résidents.
- Le nombre des populaires vendredi 5 à 7 a été augmenté. Le dernier de la saison aura lieu le 24 septembre 2010.
- La journée champêtre présentait le même programme que l'an passé. Plus de 300 hot-dogs et plus de 120 smoke-meats furent servis. La parade de bateaux en après-midi n'a pas été très populaire. L'an prochain, le retour à la formule du soir est envisagé.
- Il y a toujours la foire du livre usagé et la bibliothèque et le souper estival.
- Enfin, il y a eu le 22 mai, un ensemencement de truites arc-en-ciel de 13 à 16 pouces et de 9 à 11 pouces lors du deuxième ensemencement le 1er juillet. Le terrain de pétanque est prêt à accueillir des joueurs.

Nous sommes très satisfaits du taux de participation à toutes ces activités. Notez que c'est une source très importante de revenus qui sont nécessaires pour maintenir la pérennité des installations.

- Nous offrons toujours notre café Internet, l'ordinateur est prêté par un directeur, M. Serge Thibault et M. Georges Émile Paradis, secrétaire de l'association, a obtenu encore cette année le service gratuit de Déry Télécom.
- Nous notons que plusieurs résidents des îles s'approvisionnent en eau potable au club nautique. Nous sommes très heureux de rendre ce service.
- La gestion estivale du Club nautique a été confiée au Manoir du Lac Sept-Îles. Jusqu'à maintenant, nous sommes très satisfaits du service offert par les deux gardiennes, il est à la hauteur de nos attentes.

## Site Internet

Le site Internet a maintenant un an et le nombre de visiteurs différents chaque mois continue à augmenter. Il a dépassé 350 visiteurs par mois et on a noté 850 visites en juillet.

Merci à M. Georges E. Paradis pour la création du site et pour sa constante mise à jour ainsi que pour un Intranet à l'usage des directeurs.

## Le dossier environnement

La présidente cède la parole à Michel Fleury, responsable du comité sur l'environnement, qui dresse un tableau des principales activités de ce comité. Au cours de sa présentation, monsieur Fleury insiste sur les points suivants :

- Le plan d'action « *Mon lac Sept-Îles...j'en prends soin* » s'est poursuivi en 2009-2010 pour une quatrième année. La renaturalisation des rives, la mise aux normes et la vidange périodique des fosses septiques, l'adoption de comportements respectueux de l'état de notre lac pour les conducteurs d'embarcations motorisées, l'application de mesures simples comme l'utilisation de produits de lessive et de nettoyage sans phosphate sont autant de mesures qui contribuent à retarder le vieillissement de notre lac.
- L'Association et son Comité environnement, avec la collaboration de la municipalité de Saint-Raymond et le support technique de la CAPSA ont continué à déployer des efforts pour conserver notre plan d'eau dans le meilleur état possible.
- Au niveau du comité conjoint avec la municipalité, les échanges se sont poursuivis dans un climat positif et de collaboration. Les représentants de la municipalité au comité conjoint sont les conseillers Hélène Thiboutot et Jacquelin Génois ainsi que Pierre Désy, directeur du service d'Urbanisme. L'APLSI est représentée par Jacques Plamondon et Michel Fleury.

## **Les algues bleu-vert (cyanobactéries)**

La présence d'algues bleu-vert (cyanobactéries) au lac Sept-Îles a été signalée pour une troisième année au début de l'automne dans la fosse en face du Club nautique et à quelques endroits autour du lac. Le résultat des observations a été transmis au MDDEP qui a considéré que la densité des cyanobactéries observées ne nécessitait pas une intervention de la Santé Publique.

## **La renaturalisation des rives**

### a) Avis de l'APLSI sur la nécessité d'une réglementation

En 2008 et 2009, des plants à des prix réduits ont été mis à la disposition des résidents désireux de procéder de façon volontaire à la renaturalisation de la bande riveraine de leur propriété. Cette opération a été rendue possible grâce aux contributions financières de la municipalité de Saint-Raymond et de l'APLSI et des ressources techniques spécialisées provenant de la CAPSA.

En 2008, 87 propriétaires se sont prévalus des services offerts et près de 5500 plants ont été acquis à des prix réduits. En 2009, 22 propriétaires, dont seulement 9 nouveaux, s'en sont prévalus et seulement 285 plants ont été distribués

Nous sommes donc encore bien loin d'un objectif adéquat de renaturalisation sur la largeur de la bande riveraine nécessitant des interventions, puisque seulement un faible pourcentage de l'objectif de renaturalisation a été atteint. Selon une hypothèse de renaturalisation de 5 mètres sur la largeur de la bande riveraine, seulement 1.98 % de l'objectif de renaturalisation aurait été atteint.

Ainsi, après deux ans d'efforts, nous avons constaté que les résultats n'étaient pas à la hauteur des attentes. Plusieurs résidents nous ont signalé qu'ils ne voyaient pas pourquoi ils entreprendraient les travaux nécessaires à la renaturalisation de leur rive sans d'abord être assurés qu'une mesure d'ensemble amène tous les résidents concernés à faire de même. De plus, avant d'entreprendre leurs travaux, plusieurs souhaitent être appuyés concrètement et conseillés par des spécialistes du domaine en vue de poser les meilleures actions possible.

Par souci d'équité pour tous les résidents du lac Sept-Îles et pour assurer l'efficacité des mesures qui contribueront à ralentir le vieillissement du lac, nous sommes devenus convaincus que les correctifs à apporter à la bande riveraine doivent être appuyés par une réglementation municipale spécifique et appropriée

Le comité environnement a donc préparé un avis sur le contenu d'un éventuel règlement de renaturalisation des rives du lac Sept-Îles. Cet avis a été approuvé par le conseil d'administration de l'APLSI lors d'une réunion tenue le 28 février dernier. Cet avis a été déposé à la municipalité le 3 mars dernier. Le document peut être consulté sur le site Internet de l'APLSI au [WWW.APLSI.COM](http://WWW.APLSI.COM) section environnement

Nous avons également signalé à la municipalité, lors de la transmission du mémoire que les membres du conseil d'administration se sont dit préoccupés par les conséquences qu'occasionne le développement de nouveaux secteurs domiciliaires dans le bassin versant du lac et la conception actuelle du drainage du réseau routier autour du lac.

Le 23 mars 2010, Rolland Dion, maire de Saint-Raymond confirmait que le conseil municipal avait mandaté son service d'Urbanisme pour élaborer une proposition de règlement en tenant compte du contenu des recommandations du mémoire de l'APLSI. Le projet de règlement devait être déposé lors de la séance du conseil du 3 mai 2010.

### b) Programme de renaturalisation des rives 2010 : l'Opération Belles Rives 2010-2011

En parallèle, nous avons déposé, en octobre dernier auprès d'Environnement Canada dans le cadre du programme *ÉcoAction* une demande d'assistance financière pour soutenir un projet alors évalué à 178 971.00 \$. Nous avons obtenu une réponse favorable le 13 mai dernier, ce qui nous a permis, après avoir apporté les ajustements demandés, de mettre à la disposition des résidents du lac un programme intitulé « *Opération Belles Rives 2010-2011* » évalué à 164 000\$. Les contributions financières proviennent du gouvernement fédéral, de la municipalité de Saint-Raymond, de l'APLSI, des résidents qui participeront au projet ainsi que de la participation des bénévoles qui sont impliqués dans le projet.

Cette aide financière permet de mettre à la disposition des résidents les services professionnels de la CAPSA pour planifier les travaux de renaturalisation et d'obtenir des plants à des prix réduits. L'objectif est de permettre à près de 200 résidents de compléter l'ensemble des travaux de renaturalisation requis d'ici 2 ans.

Les critères d'admissibilité au programme *ÉcoAction* exigeaient que notre programme ne soit pas inscrit dans le prolongement de l'application d'un règlement municipal. C'est pourquoi la municipalité a accepté de reporter en 2012 l'adoption du règlement sur la renaturalisation des rives dont le dépôt avait initialement été prévu à la séance du mois de mai 2010. De plus, depuis le printemps, les autorités de la Ville ont réaffirmé à plusieurs reprises leur ferme intention d'adopter ce règlement dès 2012.

Il faut signaler l'encourageante réponse des riverains aux avantages que leur offre l'*Opération Belles Rives 2010-2011*. En effet, à la fin de juillet, plus de 80 résidents se sont inscrits et les inscriptions continuent à entrer. Les experts de la CAPSA sont à compléter, avec la collaboration de chacun de ces riverains, le plan de renaturalisation de ces bandes riveraines. Ces plans seront approuvés gratuitement par la Ville et reconnus conformes aux exigences du règlement que la Ville adoptera en 2012. Pour ces riverains, la distribution des plants se fera le 4 septembre prochain.

Il faut souligner le travail particulier qui a été réalisé par Jacques Plamondon dans ce dossier. Sans sa patience et sa détermination, nous n'aurions possiblement pas eu accès aux fonds fédéraux. Des remerciements s'adressent également à André Martin pour son support dans la mise en place des moyens de communication pour publiciser « *Opération Belles Rives 2010-2011* » et mettre à jour le volet environnement du site Internet de l'APLSI avec la collaboration de Georges E. Paradis et de François Rhéaume.

Il faut enfin remercier tous les bénévoles qui sont allés visiter les riverains pour les informer des avantages de l'*Opération Belles Rives* et les inciter à s'inscrire. Le succès que nous avons connu n'est certainement pas étranger aux heures qu'ils ont consacrées à ces visites.

#### **Le code d'éthique pour les embarcations motorisées**

L'APLSI, appuyée par la municipalité, adoptait l'an dernier un code d'éthique volontaire pour les conducteurs d'embarcations motorisées. Tous les utilisateurs du plan d'eau avec des embarcations motorisées sont donc invités à y adhérer et à mettre en application volontairement ce code d'éthique afin d'assurer une utilisation du lac compatible avec la protection de l'environnement et qui respecte la quiétude des résidents et des autres utilisateurs.

Conjointement avec l'APLSI, la municipalité observe aussi comment le *Code d'éthique des conducteurs de bateaux motorisés* est respecté. L'adoption d'une réglementation spécifique dans ce domaine pourrait être envisagée par la municipalité pour protéger la qualité des eaux de notre lac et pour assurer la quiétude et la sécurité des autres utilisateurs.

#### **Les installations septiques**

La municipalité poursuit en 2010 son programme d'inspection afin d'assurer la mise aux normes des installations septiques.

Pour sa part, l'APLSI est toujours d'avis que la vidange périodique des installations septiques devrait être prise en charge par la municipalité, et ce, le plus rapidement possible. Cette façon de faire permettrait de vérifier périodiquement l'efficacité de toutes les installations dans le bassin versant du lac Sept-Îles et assurerait qu'elles sont vidangées à tous les deux ans pour les résidents permanents et à tous les quatre ans pour les occupants saisonniers. Présentement, plusieurs résidents ne respectent pas ce cycle de vidange. Le comité *Environnement* est à préparer un avis sur la question. Le nouveau bureau de direction sera invité à prendre connaissance de son contenu et à prendre position très bientôt.

#### **Les prochains défis**

Depuis 2007, avec l'adoption par le bureau de direction de l'APLSI du plan d'action « Mon lac Sept-Îles... j'en prends soin », plusieurs initiatives ont été mises de l'avant. Les résidents demeurant dans le bassin versant du lac Sept-Îles et les autorités municipales ont pris conscience de l'importance de protéger notre lac et de retarder son vieillissement. La sauvegarde de la valeur de notre milieu au plan économique et le devoir que nous avons de laisser aux générations futures un héritage digne de mention doivent continuer à nous motiver à poser des gestes et surtout agir.

L'état actuel du lac nous permet encore de travailler à prévenir les situations, plutôt que de mettre en place des correctifs, comme chez nos voisins, qui nécessitent des interventions majeures, et ce, à quels coûts.

Nous étions peut-être téméraires en pensant que nous aurions mis en place en trois ans les moyens pour réduire l'apport de phosphore et d'azote dans le lac, assurer un meilleur contrôle des embarcations et sensibiliser les résidents à protéger notre lac.

Force est de constater qu'il reste encore beaucoup de travail à faire au niveau de résidents pour pousser plus loin la sensibilisation à adopter des comportements responsables et avec la municipalité, notamment pour assurer une meilleure intégration du développement résidentiel et de villégiature dans le bassin versant du lac afin de réduire les effets négatifs sur le lac, moderniser l'ouvrage de contrôle des eaux du lac (barrage) afin d'y introduire des principes de gestion écologique, revoir la configuration des fossés du réseau routier afin de mieux contrôler l'apport de sédiments dans le lac, etc.

Notre défi pour la prochaine année et les années à venir sera de bien évaluer les actions posées à ce jour et de proposer un plan à plus long terme de gestion environnementale du lac et de son bassin versant qui impliquera un partage clair des responsabilités entre les résidents, notre Association de propriétaires et la municipalité.

Nous sommes très satisfaits des résultats que nous avons obtenus, et ce, grâce au travail des directeurs et des bénévoles, nous avons réussi à atteindre nos objectifs. En terminant, si vous jugez que vos compétences professionnelles pourraient nous être utiles sur une base volontaire pour des contributions ponctuelles dans des dossiers ou que vous souhaitez vous impliquer de façon importante, n'hésitez pas à faire connaître vos intentions.

## **6. RECRUTEMENT**

Monsieur Jacques-A. Bilodeau informe les membres que, au 2 août 2010, on constatait un gain de deux membres par rapport à l'an dernier. Malgré les rappels écrits ou par Internet, on s'aperçoit que 15 membres de 2009 n'ont pas renouvelé en 2010 alors qu'on sait qu'ils sont toujours au lac, mais que 3 locataires qui ne sont pas revenus en 2010. On réussit à rejoindre la majorité des résidents et à recruter une grande partie des nouveaux arrivants au lac puisque 31 membres de 2010 ne l'étaient pas en 2009. Grâce à une collaboration avec la Ville, je reçois une copie de l'index des mutations qui me permet d'identifier tous les nouveaux qui achètent une propriété au lac. Je leur envoie alors un mot de bienvenue et leur fais connaître l'APLSI.

Le fonds d'immobilisation a recueilli 5 310 \$. Ceci est une forte augmentation de 73.5 % par rapport à 2009 qui avait recueilli 3 060 \$. Les travaux de rénovation ont donc été fort appréciés des utilisateurs qui n'ont pas hésité à contribuer généreusement à leur financement.

Le fonds d'ensemencement a recueilli jusqu'à maintenant 3075 \$ soit une baisse de près de 8 % par rapport à l'an dernier. En 2010, on a semencé en mai pour 2000 \$ de truites arc-en-ciel soit environ 600 truites de 13-16 pouces et le 2 juillet, pour 1000 \$ de truites arc-en-ciel, soit 700 truites de 9 à 11 pouces.

On rappelle à tous qu'il est important de payer sa cotisation annuelle, par solidarité pour les bénévoles, même si l'on est moins actif à un certain moment, car l'APLSI doit rencontrer ses obligations opérationnelles. On vous demande aussi de nous éviter des frais et du travail en payant dès le premier avis de cotisation. Finalement, n'oubliez pas de nous signaler tout changement d'adresse.

#### **Dépôt du rapport du bureau de direction**

Sur proposition de Denis Cayer, secondée par Bernard Paré, l'assemblée des membres accepte le dépôt du rapport 2009-2010 du bureau de direction de l'APLSI.

#### **Résolu à l'unanimité**

## 7. RAPPORT ET ACCEPTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2009

Les états financiers au 31 décembre 2009 ont été remis aux participants lors de l'inscription. La présidente remercie Jacques Proulx qui a accepté bénévolement d'analyser les résultats financiers et de préparer leur présentation. Elle souligne également l'excellent travail réalisé par notre trésorière, Anne St-Gelais.

Jacques Proulx indique à l'assemblée que, pour l'exercice 2009, les revenus du fonds d'administration générale totalisent 101 919 \$ et les dépenses 91 091 \$ laissant un excédent des revenus sur les dépenses de 10 828 \$. Ainsi au 31 décembre 2009, les soldes de fonds non affectés sont de 22 647 \$ et ceux affectés aux immobilisations sont de 309 077 \$.

Les principales sources de revenus sont la cotisation des membres, l'opération du bar et la vente de produits pétroliers.

En terminant, Jacques Proulx attire l'attention des membres sur la note 4 qui indique qu'en 1996, l'association a lancé une campagne de financement visant à recueillir des sommes spécifiques en vue de la rénovation de son bâtiment. La campagne a jusqu'à présent rapporté 28 772 \$ qui ont été investis dans des projets visés par le fonds.

## 8. RAPPORT DU COMITÉ DE SURVEILLANCE

Paul H. Desrochers, au nom du comité de surveillance, mentionne à l'assemblée que les livres de la corporation sont tenues selon les règles de l'art, que les contrôles ajoutés au cours des dernières années vont au-delà des attentes et que les décisions prises par le bureau de direction sont toutes relatées dans les procès-verbaux.

Il mentionne que les décisions concernant les dépenses importantes sont justifiées par la nécessité d'avoir des équipements conformes et que l'octroi de travaux importants donne lieu à des appels de soumissions. Il adresse des félicitations à Anne St-Gelais, trésorière ainsi qu'aux membres du bureau de direction pour le travail accompli et la rigueur apportée au contrôle des finances de la corporation.

Monsieur Desrochers ajoute qu'il est souvent coutume que le comité de surveillance accorde une attention particulière à l'analyse d'un aspect particulier de la gestion de l'association. Cette année, l'étude a porté sur le processus de recrutement et sur le contrôle des entrées de fonds auquel donne lieu ce processus.

Il précise que l'examen qui a été réalisé permet de conclure que tous les contrôles sont effectués selon les règles de l'art et que les sommes perçues sont bien versées aux fonds pour lesquelles elles sont destinées.

Monsieur Desrochers indique que le comité a été impressionné par le fait que tout ce processus de recrutement soit informatisé et que le tout est appuyé par une documentation nette, précise et complète sur la nature des opérations à mettre en place pour le réaliser. Il note que la qualité du travail réalisé par Jacques-A. Bilodeau, au cours de toutes ces années, ainsi que la mise sur pied d'un processus aussi bien documenté, facilitant la relève, mérite des félicitations et des remerciements de l'assemblée.

### Acceptation des états financiers

Suite aux discussions et aux commentaires du comité de surveillance, l'acceptation des états financiers au 31 décembre 2009 tels que présentés est proposée par Antoine Lacourrière appuyée par Denis Cayer

### Résolu à l'unanimité.

## 9. NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ DE SURVEILLANCE POUR L'EXERCICE 2010

Paul H. Desrochers, Gilles Hardy et André Martin acceptent de poursuivre leur travail pour la prochaine année. Monsieur Desrochers indique toutefois qu'il faudrait adjoindre au comité un quatrième membre, au moins pour les deux prochaines années, car André Martin faisant partie aussi du comité environnement ne pourra assister à la vérification des comptes spécifiques à l'*Opération Belles Rives*. Monsieur Georges-Émile Paradis se propose comme volontaire.

Antoine Lacourrière appuyé par Denis Cayer, propose que le comité de vérification pour l'année financière 2010 soit formé de Paul H. Desrochers, Gilles Hardy, André Martin et Georges-Émile Paradis.

### Résolu à l'unanimité

## 10. QUITTANCE DES DIRECTEURS POUR LES GESTES POSÉS

Sur une proposition de Denis Cayer, appuyé par Marcel Goulet, quittance est donnée aux membres du bureau de direction pour toutes les décisions prises et pour tous les gestes posés au cours de la dernière année. Des félicitations et des remerciements sont également adressés aux membres du bureau de direction et à sa présidente pour le travail accompli.

### Résolu à l'unanimité

## 11. QUESTIONS, COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS

**Location inappropriée :** Un membre souligne qu'étant voisin du Club nautique, il a été témoin d'une location des installations inappropriée le lundi le 2 août de midi à 1h00 de la nuit. Appuyé par un autre membre qui dépose des photos en preuve, on a constaté plusieurs comportements inadéquats des locataires (utilisation des quais pour des départs en wakeboard, présence de motomarines, comportements grossiers et bruits excessifs jusqu'à 1 heure du matin en plus de la consommation de leur propre boisson ce que ne permet pas le permis ni les règles adoptées pour les membres). Ce membre suggère que le prochain bureau de direction se penche sur cette question afin d'adopter des règles plus contraignantes qui seraient incorporées au contrat de location.

À ce sujet, Vincent Caron souligne que les gardiennes l'ont avisé de cet état de fait et qu'il est lui-même intervenu pour que cessent ces comportements indésirables. Il précise que la location a été faite par un membre de l'APLSI, que les motomarines utilisées provenaient de résidences des membres et qu'il s'agit d'un incident isolé et qu'il ne faut pas généraliser cette situation à l'ensemble des locations. Un autre membre, qui a été témoin de l'évènement, appuie la dernière intervention en indiquant qu'il s'agit d'un cas d'exception et que l'ensemble des locations se font de façon civilisée. Il est d'avis que les clauses actuelles du contrat de location sont suffisantes : il s'agit de les faire respecter.

**Amarrage de longue durée aux quais du club.** Un membre, résidant des îles, indique qu'il ne peut trouver d'endroit pour stationner son ponton sur la rive et que c'est devenu une nécessité compte tenu des difficultés de mobilité de sa conjointe. Il souhaite que les quais du Club puisse être utilisés de façon permanente par les résidents des îles par location, comme pour une marina, et propose la constitution d'un comité à cet effet.

Ginette Charrette indique qu'un comité de l'APLSI se penche présentement sur la question des amarrages de longue durée et elle invite le membre à en faire partie. Toutefois, plusieurs membres interviennent pour indiquer que l'APLSI ne doit pas adopter des mesures générales pour résoudre des problèmes personnels. On suggère plutôt que l'Association puisse apporter son aide pour que les membres concernés trouvent eux-mêmes une solution à leur problème.

**Règlement rendant obligatoire le renaturalisation sur 5 mètres** Un membre émet l'avis qu'il est exagéré d'obliger une renaturalisation des rives sur une profondeur de 5 mètres. Ceci ne tient pas compte de la localisation des bâtiments. Il suggère de maintenir plutôt un renaturalisation volontaire plutôt qu'une obligation qui ne tient pas compte des particularités de chacun.

À ce sujet, Michel Fleury indique que les règlements provinciaux en vigueur prévoient un bande minimale de protection de 10 mètres, ce qui selon les analyses scientifiques est nécessaire pour sauvegarder la santé des eaux d'un plan d'eau. Comme il a été dit plus tôt, la renaturalisation volontaire a atteint ses limites. D'autre part, il n'est pas question de faire du 5 mètres une règle absolue, c'est un objectif général à atteindre. De plus, les schémas d'aménagement présentement préparés tiennent compte des particularités de chaque terrain et des aménagements en place. Ce qui est visé c'est d'atteindre l'objectif général de 5 mètres tout en tenant compte des particularités des terrains, des goûts et des besoins des propriétaires.

**Protection des milieux humides** Un membre demande si le nouveau développement prévu à la Plage Beausoleil respectera la protection de la bande riveraine qui est considérée comme un milieu humide à protéger.

À ce sujet, Michel Fleury souligne que les promoteurs se sont engagés auprès du ministère de l'Environnement à protéger la bande riveraine sur une profondeur de 10 mètres et à reboiser cette bande là où il y a une plage. Les milieux humides concernés seront donc protégés.

**Circulation des bateaux** Un membre est d'avis qu'on devrait prendre exemple sur le Lac Sergent qui entreprend présentement une consultation sur la réglementation concernant la limitation de la circulation des embarcations motorisées.

À ce sujet, il est répondu que l'on suivra de très près ce qui se fait au Lac Sergent et que le comité Environnement pourrait s'en inspirer dans ses travaux futurs.

**Hydravions** En préambule à ses commentaires, un membre félicite les bénévoles qui se sont chargés des travaux de réfection du club. Il souligne aussi que si la parade de bateaux a connu une baisse de popularité, ce n'est peut-être pas qu'elle s'est déroulée dans le jour, mais plutôt parce que plusieurs membres ont compris qu'une telle activité n'était pas en continuité avec les objectifs de protection de l'environnement. Revenant aux hydravions, ce membre note de nombreux manquements au protocole d'entente. Il souhaite que l'APLSI rencontre le plus rapidement la Ville à ce sujet.

Ginette Charrette indique qu'elle a logé plusieurs appels au maire, mais sans réponse. C'est un sujet qui doit faire l'objet d'une préoccupation constante et qu'une bonne façon de faire débloquer le dossier serait de se plaindre à la Ville dès qu'une dérogation au protocole est observée.

**Planification stratégique** Un membre souhaite que les membres puissent être consultés sur la planification stratégique en cours d'élaboration.

Ginette Charrette indique qu'on a fait appel aux membres intéressés en début de processus d'élaboration et que suite à cet appel, quelques membres se sont joints au bureau de direction pour participer à son élaboration.

## 12. NOMINATION D'UN PRÉSIDENT ET D'UN SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

## 13. ÉLECTION DES DIRECTEURS

Le président d'élection informe d'abord que, selon les règlements de l'Association, les sièges en élection cette année portent les numéros impairs, plus le siège no 10 qui est vide.

No siège	Candidat	Proposeur	Secondeur	Acceptation
1	Alain Lagacé	Denis Cayer	Jean-Guy Bernier	oui
3	Jacques_A Bilodeau	Jean Savary	Jacques Hardy	oui
5	Patrice Mathieu	Serge Thibeault	Jacques-A Bilodeau	oui
7	Johanne Simard	Sylvain Robitaille	André Julien	oui
9	Georges-Émile Paradis	Jacques-A Bilodeau	Ginette Charrette	oui
11	Jacques Métivier	Marcel Goulet	Henriette Cayer	oui
13	Antoine Lacoursière	Rodrigue Grégoire	Lucie Coulombe	refuse
13	Jean Cayer	Denis Cayer	Alain Thériault	refuse
13	Marius St-Pierre	Jacques Plamondon	Jacques-A Bilodeau	oui
15	Michel Fleury	Marcel Paré	Johanne Simard	oui
17	Vincent Caron	Denis Cayer	Serge Thibeault	oui
10	Jean Savary	Antoine Lacoursière	Ginette Charette	refuse
10	Rodrigue Grégoire	Jean-Pierre Thiffault	Jacques Plamondon	oui

## 14. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

Comme tous les sujets à l'ordre du jour ont été discutés, la clôture de l'assemblée est proposée par Denis Cayer appuyée par Jacques Hardy.

### Résolu à l'unanimité

Les administrateurs sont invités à participer à la première réunion du nouveau bureau de direction afin de procéder à l'élection des officiers de la Corporation.

André Martin, et Georges-Émile Paradis  
Secrétaires de l'assemblée



LES  
CHALETs  
DU  
LAC SETP-ÎLES

LOCATION COURTE DURÉE  
(SEMAINE, FIN DE SEMAINE, MOIS)

418 337 8893

[WWW.LESCHALETSDULACSEPTILES.COM](http://WWW.LESCHALETSDULACSEPTILES.COM)

# Nos activités en images



# Nos activités en images



# INDEX DES ANNONCEURS

Acupuncture .....	30	Fosse septique	Installation .....	2, 12, 14
Alimentation			Vidange .....	46, 50
Boucherie .....	38	Gaz propane .....		58
Dépanneur .....	36, 60, 70	Hôtel .....		23, 42
Fromagerie .....	70	Huile à chauffage / Essence .....		56
Épicerie .....	38	Immobilier .....		4, 54
Aménagement paysager .....	10, 28, 56, 58, 62	Imprimerie / Journaux .....		68, 74
Arpenteur - géomètre .....	36	Informatique .....		50, 62
Assurances .....	8, 32, 40	Meubles et appareils électroménagers .....		20
Auto - Camion		Notaire .....		64, 68
Débosselage .....	35	Pharmacie .....		30, 58
(neuf et usagé) Lavage .....	42, 48, 66	Poêles / Foyers .....		70
Mécanique générale .....	16, 18, 40, 42, 46	Puits artésien .....		56
.....	60, 66	Quincaillerie .....		18, 62
Remorquage .....	35, 46	Réparation bateaux fibre de verre .....		20
Vente / Service .....	16, 18, 23, 40, 42, 46	Réparation d'appareils ménagers (vente) .....		26, 60
.....	48, 60, 64, 66	Restaurant/Bar/Bar laitier .....		16, 23, 32, 52, 66, 70
Avocat .....	30, 72	Salon coiffure et esthétique .....		36, 48, 64
Bijouterie .....	72	Scie mécanique, tondeuse, génératrice .....		23, 58, 68
Centre commercial .....	60	Services financiers .....		8, 32, 40
Chaussure .....	36	Soudure / Forge .....		24, 50
Centre Jardin .....	10	Sport		
Cinéma, club vidéo .....	48	Articles plein air .....		40
Clinique Santé, massage .....	28, 36, 48, 52, 58, 60, 70	Bateau hors-bord, VTT .....		20, 24, 28, 38
Comptabilité .....	26	.....		56, 87
Construction		Bicyclette .....		40
Béton .....	64	Entreposage bateaux, etc .....		24, 28, 56
Briqueteur .....	60	Hélice, pied moteur .....		24, 28, 38, 56, 87
Construction / Rénovation .....	30, 36, 52	Vêtement, équipement, accessoire .....		24, 28
.....	62, 64	.....		40, 56, 87
Excavation /Terrassement .....	2, 14, 28	Télévision, téléphone, antenne, câble .....		50
Gouttières .....	68	Tonte de pelouse .....		23
Gravier, pierre, sable, terre .....	2, 14, 28	Traiteur .....		42, 52
Location d'outils .....	2, 58	Vêtement / Mode .....		23, 26, 40
Matériaux .....	62, 88	Vétérinaire .....		30
Portes et fenêtres .....	52, 62, 88	Ville Saint-Raymond .....		6
Décoration .....	88			
Dentistes / Denturologistes .....	60, 62			
Entretien résidentiel / Commercial .....	23			

Propulsé par  
la passion...

**ADRENALINE**  
sports

**SPIDER**

**can-am**



**can-am**



**COMMANDER**

**SEA-DOO**  
LA VIE, ENCORE PLUS BELLE™



« Le plus grand magasin  
de jouets pour adultes »

QUÉBEC : 6280, boul. Wilfrid Hamel, Québec (L'Ancienne-Lorette) • 418 687 0383 • 1 877 687-0311

CHARLEVOIX : 128, boul. Notre-Dame, Clermont • 418 439 4944

[adrenalinesports.ca](http://adrenalinesports.ca)

Plus de  
**15 000 p<sup>2</sup>**  
pour mieux  
vous servir

# RONA

Pour bien faire

Relocalisation  
dès cet automne  
au **130, Grande-Ligne**  
en face de l'Hôtel Roquemont



**OUVERT** le dimanche  
de 9h00 à 13h00  
pour la période estivale

## De tout pour tous vos projets...



Nancy

Catherine

Brigitte



**venez  
rencontrer  
nos  
spécialistes**

### décoration



### aménagement extérieur



### construction et rénovations



*Le Centre de rénovation et de décoration par excellence dans le grand Saint-Raymond.*

## RONA

**le Rénovateur**

# Paulin Moisan Inc.

746, Saint-Joseph, Saint-Raymond • Tél. : 418 337-2297



*Ambiance*